

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an ..... fr. 10.-
Six mois ..... » 5.-
Trois mois ..... » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE CHAUX-DE-FONDS, ARRIVÉES DE, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates from Du 1<sup>er</sup> Juin 1898 and various station names like Locle, Besançon, Les Ponts, etc.

Pour 3 fr. 25 ct.

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la LECTURE DES FAMILLES:

L'Homme au capuchon gris

par Pierre De Lano et Emmanuel Gallus.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1898

La Chaux-de-Fonds

Memoranda internationaux, Léopold-Robert 58: Friederichsruh.

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. - Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grütli. - Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre L'Avenir (Beau-Site). - Répétition partielle (second groupe).

Sociétés de chant

Chorale des carabiniers. - Rép., à 8 1/2, au local.
Concordia. - Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Chœur mixte cath. national. - Rép. à 8 h.
Chœur classique. - Répétition à 8 heures du soir à la salle de chant du Collège Industriel.

Sociétés de gymnastique

Grütli. - Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abéille. - Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Réunions diverses
L'Alouette. - Répétition, à 8 1/2 h., au local.
La Diligente. - Répétition, à 8 1/2 h., au local.
L'Amitié. - Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.
L'Amitié (Sect. litt.). - Rép., à 10 h., au local.
Société féd. des sous-officiers. - Escrime, 8 1/2 h.

Clubs

Club du Tarot. - Réunion, à 9 h. du s., au local.
English conversing Club. - Meeting, at 8 1/2.
Club du Cent. - Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. - Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Dérames-tos. - Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Potet. - Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.
Club du Palet. - Réunion tous les soirs de beaux temps. Lumière électrique.

Concerts

Grand Brasserie du Boulevard. - Tous les soirs.

JEUDI 15 SEPTEMBRE 1898

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. - Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
Grütli-Männerchor. - Gesangstunde, um 9 Uhr.
Melvetia. - Répétition générale, à 9 h. du soir.
Union Chorale. - Répétition, à 8 1/2 h. du soir.
L'Aurore. - Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. - Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. - Exercices, 8 1/2 h. Rép. des quadrilles.
La Fourmi. - Exercices, à 8 h., du soir.
Réunions diverses
La Pépinière. - Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.
Mission évangélique - Réunion publique, à 8 h.
L'Amitié. - Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. - Fortbildungskurs, Abends 8 1/2 Uhr.
Union chrétienne des Jeunes Gens (Beau-Site). - 8 1/2 h. Causerie de M. Jules Hentz.
Union chrétienne des jeunes filles. - Causerie de M. Stehouwer, missionnaire, à Java, à 8 1/2 h. (Fritz Courvoisier, 17).

Clubs

Club d'Escrime. - Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. - Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. - Réunion, dès 8 h. du soir.
Club de la Five. - Séance, à 8 1/2 h. du soir.

Assassinat de l'impératrice d'Autriche

Lucheni peut-il être extradé?

On écrit de Berne à la Gazette de Lausanne: L'assassin de l'impératrice Elisabeth peut-il être livré à l'Autriche? Telle est la question que des milliers de personnes se sont posées avec le désir d'y donner une réponse affirmative. Les avantages de l'extradition de Lucheni sautent en effet aux yeux. Tout d'abord, ce misérable subirait en Autriche la peine capitale, qu'il regrette, a-t-il déclaré, de ne pas trouver à Genève. En second lieu, l'extradition

dispenserait le canton de Genève des frais et de l'embarras d'un gros procès criminel et du désagrément onéreux de garder dans ses prisons un condamné dangereux, signalé par sa triste notoriété.

Plusieurs ont pensé qu'une extradition aussi manifestement utile et méritée pouvait être accordée à la faveur de la fiction de l'extraterritorialité, qui répute domiciliés dans leur pays les souverains en voyage. Malheureusement cette solution ne se tient pas debout.

L'extraterritorialité des souverains et des agents diplomatiques qui les représentent n'est au reste pas un dogme du droit des gens, mais une simple fiction imaginée par les juristes pour expliquer - en réalité pour embrouiller - l'usage international qui soustrait les membres des familles souveraines et les diplomates en mission à la juridiction des nations étrangères chez lesquelles ils résident. Du fait que l'impératrice d'Autriche n'était point justiciable des tribunaux suisses, il ne découle donc pas que son assassin ait le privilège de la même exemption.

Lucheni appartient aux tribunaux genevois en vertu de l'article 7 du code genevois d'instruction pénale, qui dispose: « Tout individu inculpé d'un crime, d'un délit ou d'une contravention commis sur le territoire de la République, est justiciable des tribunaux de ce canton. »

Ni les traités, ni le droit fédéral ne dérogent à la règle de la compétence exclusive des tribunaux genevois. Le traité d'extradition conclu le 10 mars 1896 entre la Suisse et l'Autriche-Hongrie, traité entré en vigueur le 28 février 1897, prévoit au contraire, à son article 14, que « l'extradition ne sera pas accordée lorsque l'infraction pour laquelle elle est demandée a été commise sur le territoire de l'Etat requis. » L'extradition de Lucheni est donc exclue par le traité même qui devrait l'autoriser.

D'autre part, le droit fédéral abandonne complètement le cas de Lucheni à la juridiction cantonale. Le code pénal fédéral du 4 février 1853 ne s'occupe pas des crimes contre les personnes, et la loi du 12 avril 1894, qui l'a complété, se borne à incriminer la préparation ou la conservation des explosifs destinés à un usage criminel, ainsi que l'excitation aux délits contre les personnes ou les propriétés.

Tel est l'état actuel de la législation. Il ne serait pas hors de propos d'en étudier la modification. Pourquoi n'introduirait-on pas dans la loi fédérale du 22 janvier 1892 sur l'extradition aux Etats étrangers un article autorisant le Conseil fédéral à extraditer les étrangers qui attendent sur territoire suisse à la vie de chefs d'Etat ou de membres de familles souveraines? En pareil cas, l'Etat étranger est encore plus intéressé que nous à une énergique répression, et sa législation l'arme mieux contre l'assassin d'un souverain que les lois d'une république démocratique. La Suisse est la place à jouer de l'Europe, disent les Anglais, et cela veut à ses tribunaux une clientèle extraordinaire qu'elle n'est pas obligée de se réserver coûte que coûte.

En attribuant au Conseil fédéral la simple faculté d'accorder l'extradition, on lui permettrait de la refuser dans les cas où le sentiment public ne la ratifierait pas. Mais il ne faut pas disconvenir que cette faculté serait de nature à exposer le Conseil fédéral à la pression des gouvernements étrangers précisément dans des cas où l'opportunité d'une extradition serait discutée. C'est pourquoi il convient d'étudier sous toutes ses faces la question que fait surgir le cas Lucheni, mais nous devons bien nous garder de la trancher avec précipitation par une loi de circonstance, laquelle ne saurait d'ailleurs avoir un effet rétroactif.

La vie d'Elisabeth d'Autriche

L'existence que vient de trancher une brute sanguinaire est une des plus mélancoliques que l'on puisse rêver: commencée, à certains égards, comme un conte bleu, sa plus grande partie n'a été occupée qu'à fuir des souvenirs cruels dans des voyages incessants, où sa fantaisie malade entraînait Elisabeth d'Au-

triche, qui paraissait poursuivie sans trêve par le désir d'être « ailleurs ».

Elisabeth Amélie-Engénie, duchesse de Bavière, fille du duc Maximilien, était née le 24 décembre 1837. Elle fut élevée au château de Possenhofen, au bord du lac de Starnberg, qui vit le drame dont fut victime un autre membre de la malheureuse famille des Wittelsbach, le roi Louis de Bavière. L'éducation de la jeune princesse fut simple et forte: à seize ans, c'était une jeune fille accomplie et d'une beauté rare, lorsqu'elle fut rencontrée par l'empereur François-Joseph, alors âgé de vingt-quatre ans, et venu en Bavière pour épouser Hélène, sœur aînée d'Elisabeth, qui devait devenir princesse de Tour-et-Taxis.

Le jeune empereur s'éprit de la cadette et la demanda au lieu de l'aînée. On lui fit attendre un an le mariage, qui fut célébré le 24 avril 1854. On raconte nombre d'histoires charmantes sur ce roman d'amour: c'est en lui présentant un bouquet que François-Joseph aurait dit d'une manière tout à fait imprévue qu'elle seule devait être impératrice d'Autriche.

Quoi qu'il en soit, le voyage de Munich à Vienne fut une apothéose. Il se fit en grande partie par eau en descendant « le beau Danube bleu ». Les villages qui s'échelonnaient sur les rives acclamaient à son passage la « petite rose de Bavière », comme le peuple d'Autriche, pour qui la beauté de sa future souveraine était devenue légendaire pendant les longues fiançailles, appelait la jeune impératrice. Lorsque le navire qui la portait s'approchait des rives, on le couvrait de fleurs. Le voyage en pleine rive, bien digne d'alimenter l'imagination d'une Wittelsbach, qui devait d'ailleurs avoir plus tard de moins lumineux objets, eut sa fin splendide à Vienne. Jamais une capitale n'avait été fleurie avec autant d'opulence pour recevoir sa souveraine; les rues étaient jonchées, matelassées de fleurs; à chaque instant des jeunes filles faisaient tomber une pluie de roses sur l'impératrice; le pont Elisabeth qu'elle devait franchir disparaissait sous seize mille arbres fleuris, oranges, camélias ou rosiers, sortis des serres du duc de Liechtenstein.

Le roman avait été magnifique; il dura peu. Elisabeth dut bientôt s'apercevoir que, pas plus sur le trône qu'ailleurs, l'amour ne dure selon les rêves de jeune fille. Bientôt, elle dut souffrir aussi comme souveraine: en peu d'années, elle vit Solferino et Sadowa. La mère non plus ne fut pas épargnée, et c'est même pour elle que les épreuves furent les plus cruelles; l'archiduchesse Sophie était morte en bas âge; l'archiduc Rodolphe, l'héritier de la monarchie, périt à Meyerling, dans ce drame qu'on n'a pas oublié et que l'on s'explique difficilement encore.

C'est ce deuil terrible qui acheva de donner à l'impératrice sa physionomie de la seconde partie de sa vie, qui la confirma dans sa vie d'errante romantique, à laquelle elle devait être portée par son imagination de princesse de Bavière. Comme son parent le roi Louis, elle eut le goût des châteaux, mais tout différent; au lieu de rêver une reconstitution de la vie du Roi-Soleil, elle cherchait les sites sauvages ou tranquilles: dans les bois de Linz elle eut son repos de la forêt; dans les Alpes, à Ischl, elle fit construire son chalet, d'où elle partait pour des excursions; alpiniste infatigable, enfin, plus tard, lorsqu'elle eut pris l'habitude de demander l'apaisement aux horizons radieux de la Méditerranée, elle vécut beaucoup à Corfou, dans cet Achilleon, villa grecque placée au bord de la mer, au milieu d'un prodigieux jardin de roses.

Mais elle allait bien ailleurs encore. Son yacht la portait sur tout le littoral méditerranéen; elle promenait sa mélancolie sur la côte d'Espagne, en Algérie, au cap Martin où elle séjourna avec l'empereur. Un peu plus tôt, elle avait eu la passion de courir le renard en Ecosse, dans le nord de l'Angleterre; elle entretenait pour ce sport un équipage complet. C'était, d'ailleurs, une écuyère incomparable, qui accorda une amitié, dont d'aucuns furent choqués, à des écuyères professionnelles célèbres. Elle aimait surtout le cheval pour le danger; elle faillit payer de sa vie cette passion, il y a quelques années, alors

qu'elle s'était installée pour une saison au château de Sassetot en Normandie. Elle fit une chute qui la maintint de longues semaines au lit; on crut même sa vie en danger; l'empereur fut mandé, et il fit en France un court voyage dans un incognito si strict qu'il échappa au maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République et venu pour le saluer en gare de Rouen.

L'incognito était d'ailleurs une autre manie d'Elisabeth qui avait le goût, qu'elle poussait parfois jusqu'à la puérité, d'être prise pour une de ses dames d'honneur. Elle fut moins l'impératrice d'Autriche que la comtesse de Hohenembs, nom sous lequel elle voyageait. Peut-être avait-elle tiré en partie le goût de passer inconnue de la vieille bonhomie allemande qui régnait dans la maison de son père, très porté, lui aussi, à se mêler au commun des mortels.

Le Figaro raconte même, à cet égard, sur le duc Maximilien, une anecdote amusante.

Un jour qu'il se rendait de Munich à Vienne en chemin de fer, le hasard lui donna pour compagnon de voyage un Viennois loquace et familier qui lui déclina tout de suite sa profession d'horloger de la cour et, ne le connaissant pas, lui demanda ce qu'il allait faire à Vienne.

— Mon Dieu! répondit le duc Maximilien, je vais voir ma fille et mon gendre.

— Ah! et il est dans les affaires, votre gendre?

— Oui et non. — Il a une place. — Oui, une assez bonne place. — Peut-on savoir? — Il est empereur.

Le Viennois se mit à rire, croyant que l'autre se gaussait de lui; le duc Maximilien rit aussi.

A Vienne, il conta l'aventure à l'impératrice et à l'empereur qui fit mander l'horloger, et celui-ci, reconnaissant son compagnon de voyage, se crut perdu.

On le rassura bien vite, non sans rire, et on lui fit quelques commandes pour le rassurer complètement.

— Tu vois que la place n'est pas mauvaise, lui dit l'empereur; mais ne la souhaite pas, car elle a plus d'épines que de roses.

L'incognito devait valoir également à la fille quelques incidents amusants: on a conservé même le souvenir de plusieurs. C'est ainsi qu'une nuit, se promenant dans les jardins du palais royal, à Budapest, elle fut arrêtée par le: « Qui vive? » d'une sentinelle. Elle répondit en se nommant. Mais la sentinelle ne connaissait que sa consigne, elle y tenait autant que celle qui arrêta, dit-on, une nuit, Napoléon I<sup>er</sup>. Elle empêcha la reine de Hongrie de passer, et même se permit de lui conseiller, vu l'heure tardive, de rentrer au palais.

L'empereur, qui connut l'aventure, punit le soldat pour avoir manqué de respect à sa souveraine, et le fit officier pour avoir fait respecter sa consigne.

Cette femme, qui a tant souffert elle-même, a vu beaucoup souffrir autour d'elle. Elle appartenait par la naissance et par son mariage, à deux maisons royales que le malheur n'a pas épargnées. Elle vécut pour voir l'empereur du Mexique, Maximilien, son beau-frère, fusillé, et sa veuve rendue folle par ce malheur. L'archiduchesse Mathilde fut brûlée vive, l'archiduc Jean périt en mer. Une de ses sœurs, la reine des Deux-Siciles, dut mener la vie de souveraine détronée; une autre, la duchesse d'Alençon, périt dans les circonstances que l'on sait.

On comprend que le spectacle de tant de deuils ajoutés aux siens ait inspiré un profond dédain des pompes royales à cette femme, qu'un imbécile criminel a choisie comme victime expiatoire de la vie heureuse et égoïste qu'il croit être le lot des grands de ce monde. Aussi l'impératrice Elisabeth a-t-elle décidé que le faste serait éloigné même de son tombeau. Dans un codicille ajouté en 1893 à son testament, elle disait:

« Je veux être enterrée à Corfou, tout près du rivage, de manière que les vagues viennent continuellement se briser sur ma tombe. »

**Une proclamation socialiste**

L'Unione socialista di lingua italiana in Svizzera (federata alla Gewerkschaftsbund) lance en italien la proclamation que voici :

Italiens !

Respectueux de nos méthodes de lutte qui abhorrent toute espèce de violences, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas, qu'elles soient collectives ou individuelles; rendant hommage au principe que la personnalité humaine est sacrée et inviolable et que personne n'a le droit d'y attenter, nous stigmatisons, de toutes les forces de notre âme, l'assassinat de Genève.

Il n'importe pas ici — mais combien nous le déplorons — que l'auteur du délit se déclare italien; quel qu'il eût été, nous aurions également condamné l'acte insensé et féroce qui, en dernière analyse, tournera au seul bénéfice de la réaction européenne, des espions et des agents provocateurs qui viennent se nicher en Suisse et qui, peut-être, ne sont pas étrangers à ces attentats d'individus impulsifs et suggestionnables.

Rigoureusement socialistes et, par suite, convaincus que les grandes transformations économiques qu'ont à subir des intérêts, des habitudes et des traditions séculaires ne peuvent s'obtenir par quelque coup de main, mais seulement à force d'un travail lent, assidu, tenace, de chaque jour et de chaque heure, nous détestons également la violence des bonnettes et celle du poignard et de la bombe.

Italiens !

Témoignez dans les formes que vous tiendrez pour les meilleures, mais toujours avec dignité, correction et mesure, que vous adhérez à ces principes.

Et vous unissant dans la réprobation de l'assassinat d'une femme âgée, tournez vos pensées vers cette société égalitaire dans laquelle on ne rencontrera plus personne qui, poussé par le désespoir, la faim chronique ou la captivité, perpètre des crimes que tout homme normal flétrit et déconseille.

Vive le socialisme.

Zurich, 11 septembre 1898.

La commission exécutive.

Zurich, 13 septembre. — Le train impérial emportant la dépouille d'Elisabeth d'Autriche arrivera demain à 4 h. 16 à Zurich et repartira à 4 h. 30. Le Conseil d'Etat et le Conseil municipal ont décidé de déléguer chacun deux membres à la gare. Le service d'ordre sera fait par les polices cantonale et municipale.

Dans une conférence convoquée par le consul général d'Autriche-Hongrie, les membres de la colonie austro-hongroise ont décidé de se rendre en corps à la gare. La colonie enverra en outre une couronne, ainsi que la société de secours mutuels hongroise et le club de l'aviation austro-hongroise. Les sociétés du Vorarlberg et du Tyrol se rendront aussi à la gare avec leur drapeau.

Samedi matin, une cérémonie funèbre aura lieu à la Liebfrauenkirche.

Bâle, 13 septembre. — La société de secours mutuels Austria organise pour le samedi 17, à l'église de Sainte-Marie, un service religieux en mémoire de l'impératrice.

Vienne, 13 septembre. — Le numéro de dimanche de la Gazette de Francfort a été con-

fisqué par ordre du parquet dans les cafés, les kiosques et les locaux publics.

La rédaction de la Gazette déclare que cette mesure lui paraît absolument incompréhensible, attendu que ce numéro ne contenait, outre les dépêches, qu'un article rédigé dans des termes très sympathiques.

Berlin, 13 septembre. — La Norddeutsche Allgemeine Zeitung apprend que l'empereur se rendra à Vienne le 17 septembre pour assister aux funérailles de l'impératrice.

St-Petersbourg, 13 septembre. — Un article figurant dans la partie non officielle du Messager du Gouvernement commente la déclaration du meurtrier Lucheni, suivant laquelle il ne serait venu à Genève que pour poignarder un haut personnage, et qu'ayant appris l'arrivée de l'impératrice d'Autriche, il l'a tuée.

L'article ajoute : Cet aveu fait pour ainsi dire toucher le fond de la propagande qui émane des milieux de l'anarchie. Le nid de l'anarchisme le plus dangereux est pour le moment en Italie, dont trois ressortissants ont perpétré trois horribles attentats, ceux contre Carnot, contre Canovas et contre l'impératrice Elisabeth. Il est difficile d'admettre que les assassins aient commis leur acte horrible à l'insu de la secte à laquelle ils appartenaient.

L'article continue en exprimant l'espoir que l'attentat de Genève, qui cause dans le monde entier la plus grande indignation, amènera les gouvernements européens à diriger leur attention sur la secte anarchiste, et à prendre des mesures énergiques en vue de sa suppression.

**Nouvelles étrangères**

France. — On mande de Paris, 13 septembre :

M. Brisson a conféré ce matin longuement avec M. Sarrien.

Espagne. — Au Sénat, le comte Almenas attaque vivement les généraux, notamment le général Linarès. Les généraux visés protestent avec violence. Le général Weyler somme le comte Almenas de citer des noms; autrement, dit-il, les généraux se feront justice avec leurs poings. (Violent tumulte. Le président casse sa sonnette.)

Le comte Almenas, sommé de citer des noms, indique les généraux Weyler, Blanco et Primo de Rivera. (Le tumulte devient indescriptible.)

M. Gonzalez, républicain, déplore le spectacle qu'offre le Sénat et déclare que les seuls personnages responsables sont MM. Sagasta et Canovas, surtout M. Canovas.

M. Sagasta, répondant à M. Gonzalez, dit que ni lui ni M. Canovas n'ont pu gouverner assez longtemps pour être responsables. La vraie cause de nos désastres, dit-il, est notre race. Nous sommes, ajoute-t-il, un peuple devenu anémique pour avoir soutenu la guerre pendant un demi-siècle.

Après une réplique du général Weyler et du comte Almenas, le ministre de la guerre déclare que le gouvernement est seul responsable de la conduite des généraux envoyés à Cuba. Il termine en faisant l'éloge du général Weyler.

**L'affaire Dreyfus**

Nouvelles hésitations

Sous ce titre, le Temps fait les judicieuses réflexions qui suivent :

délicatement la conversation pour placer cette question avec un à-propos discret.

M. d'Avron n'eut pas à répondre; Simone paraissait elle-même.

Elle n'avait pu prendre aucun repos et, depuis le matin, ne quittait le lit funéraire de lady Eleanor que, mue par une agitation nerveuse, pour aller s'enquérir toujours de la même chose.

A Thomas comme aux autres, elle dit précipitamment :

— N'y a-t-il rien de nouveau ?

Il comprit de quoi et de qui elle voulait parler. D'un ton de condoléance, il répliqua :

— Pas encore, mademoiselle...

Et, se reprenant :

— Madame...

C'était la première fois que Simone s'entendait appeler « madame ». Ce mot réveillait tant de choses douloureuses que les larmes lui vinrent aux yeux.

Thomas considérait avec émotion les ravages opérés en elle depuis la veille.

Alors elle se souvint de la prédiction qu'il lui avait faite et, amèrement, se reprocha de ne pas l'avoir écoutée.

Sans qu'il l'exprimât, elle retrouvait en lui la même sympathie voilée, discrète, pourtant active. Dominant sa propre anxiété, il s'efforçait de raisonner, d'agir. Richard ne pouvait être allé loin, puisqu'on s'était assuré qu'il n'avait emporté que peu ou point d'argent, et les démarches qu'il ferait pour s'en procurer seraient de faciles indices.

Il fallait donc immédiatement s'enquérir de lui chez les banquiers, les hommes d'affaires, les quelques amis intimes capables de lui avoir prêté assistance. Lady Eleanor avait des propriétés dans le pays des Lacs, en Irlande, dans le Sud, un peu partout. Il serait bon de télégraphier dans chacun de ces endroits où il pouvait s'être réfugié.

M. d'Avron étant incapable de se débrouiller, Thomas dut complaisamment rechercher les adresses, rédiger les dépêches, donner les ordres, prendre, en un mot, la direction de tout, ce qu'il fit avec beaucoup de réserve, de tact, trouvant toujours, malgré ses propres inquiétudes, de bonnes paroles pour rassurer les autres. Seulement, deux ou trois fois encore, la langue lui fourcha, et, au lieu de dire à Simone, en parlant de Richard : « votre mari », il dit : « votre cousin ».

Le conseil des ministres a tenu, hier, deux longues séances, dont le résultat était vivement attendu par l'opinion publique. Le gouvernement allait-il se décider enfin dans la question de révision du procès Dreyfus. Ou bien, l'avis du général Zurlinden, hostile à toute révision, allait-il triompher ? Il n'y avait point de place pour une troisième solution; et nous n'avons pourtant, ni l'une ni l'autre. Le conseil des ministres n'a pas abouti; et toute décision est ajournée jusqu'à la séance de samedi.

C'est là ce qu'on appelle gagner du temps. Il serait plus exact de dire qu'on en perd, et que l'on perd un temps bien précieux pour la vérité et pour l'apaisement des esprits. Il ne faudrait pourtant pas que le souci de la conservation ministérielle fit oublier qu'il est des considérations supérieures aux tactiques des cabinets et des partis. La mise en réforme du commandant Esterhazy et la mise en non-activité du colonel du Paty de Clam ne peuvent se confondre avec la question de légalité du procès de 1894; et il est puérité de croire qu'en l'état actuel de l'opinion publique on puisse donner le change en usant du système des compensations.

Par toutes ces pratiques, le gouvernement rend de plus en plus inévitable cette révision devant laquelle il semble encore reculer. Mais, en abordant ainsi la question de biais pour ainsi dire, il perd le mérite d'une résolution franche et loyale. Et, en fractionnant ses décisions au jour le jour, suivant le flux et le reflux des passions populaires, il n'obtient d'autre résultat que de fournir des aliments nouveaux aux polémiques exaspérées. En voyant le gouvernement hésiter et chercher sa voie, les partis comprennent que le moment est venu, pour chacun d'eux, de livrer l'assaut suprême. Ils ne s'en font pas faute; et c'est ainsi que le gouvernement, par ses incertitudes et ses lenteurs, contribue au désordre moral, bien plus efficacement que les plus déterminés pamphlétaires.

Tel n'est pourtant pas le devoir du gouvernement. Qu'attend-il pour se décider ? De quelle ombre, ou de quelle ombre d'ombre, est-il encore effrayé ? On dit que le général Zurlinden, après M. Cavaignac, est convaincu de la culpabilité de Dreyfus, et qu'à ses yeux, par conséquent, la révision est certainement inutile, et peut devenir dangereuse. Mais, encore une fois, les ministres de la guerre ne sont pas des juges, et, une fois encore, personne ne demande au gouvernement un avis sur l'innocence ou la culpabilité de Dreyfus. Il ne s'agit pas de cela. Bien mieux ! Il ne s'agit même pas, pour le gouvernement, de prendre la responsabilité de dire qu'il y a lieu de réviser le procès de 1894. On souhaite, tout simplement, qu'il soumette à la Cour de cassation cette question controversée.

Peu nous importe que vous croyiez ou que vous ne croyiez pas à la culpabilité de Dreyfus. Peu nous importe même que vous soyez partisans ou adversaires de la révision. Vous pouvez n'avoir aucune opinion sur ces deux points. Vous pouvez jouer, tous, aux Ponce-Pilate. Quelle situation merveilleuse que la vôtre ! Soumettez à la Cour de cassation la question de savoir s'il y a lieu à réviser. La Cour de cassation examinera dans la plénitude de ses pouvoirs, et elle prononcera en toute conscience. Puis, si elle décide que la révision doit se faire, la révision s'accomplira selon les formes légales. Vous n'avez à intervenir ni dans le travail et les conclusions de la Cour suprême, ni dans la révision si elle est ordonnée. Vraiment, jamais ministres

n'ont eu si peu d'efforts à faire, si peu de courage à déployer, si peu de périls à affronter !

Tout semble favoriser la tâche du gouvernement. A l'heure présente, ce n'est pas une réunion d'hommes politiques qui pourraient servir d'arbitres écoutés par les gens raisonnables des deux partis. On récuserait les ministres, comme on récuse les bureaux de la guerre depuis la découverte du faux Henry, et, de plus en plus, depuis la mise en non-activité du colonel du Paty de Clam. C'est donc en dehors des combinaisons de la politique et à l'abri des solidarités fâcheuses de l'esprit de corps, que l'on peut seulement travailler, sans préjugé comme sans trouble, à la solution de toute cette affaire. Y a-t-il une juridiction qui offre toutes les garanties nécessaires d'impartialité, d'esprit critique et de savoir, une juridiction qui ait aussi tous les pouvoirs légaux pour procéder immédiatement ? Oui, elle existe : c'est la Cour de cassation. Et l'on n'y aurait point recours ? Vraiment, si l'on hésitait encore, ce serait à désespérer du sens commun !

**Chronique suisse**

Congrès international d'agriculture. — Mardi matin les différentes sections du congrès se sont réunies dans leurs locaux respectifs, à Lausanne, où elles ont procédé à la constitution de leurs bureaux et entendu divers rapports. La 6<sup>e</sup> section (viticulture et vinification) s'est réunie sous la présidence de M. Lucien de Candolle, et a entendu des conférences de MM. Couderc et Vermorel sur le black-rot et son traitement, qui ont provoqué une intéressante discussion. M. Jean Dufour a présenté également un rapport sur un nouveau procédé de lutte contre l'oïdium.

La 3<sup>e</sup> section (forêts et alpages, laiterie) a élu président M. Charles Haccius, de Genève.

**Nouvelles des cantons**

ZURICH. — Accident de ballon. — Jeudi après midi le ballon Spelterini prenait son essor à la Heinrichstrasse, à Zurich, lorsque l'aérostat alla donner contre la toiture d'une maison de cette rue et enleva un certain nombre de tuiles. Une femme qui passait a été assez grièvement blessée par les tuiles et il a fallu l'intervention d'un médecin pour la soigner. Les dégâts causés à la toiture de l'immeuble sont évalués à environ cent francs.

— La reine d'Italie à Zurich. — Samedi soir, un peu après 10 heures, la reine Marguerite d'Italie est arrivée en gare de Zurich, venant de Stuttgart. Au restaurant de la gare, où elle était descendue un instant pour se rafraîchir, on lui apprit l'assassinat dont venait d'être victime l'impératrice d'Autriche. A cette triste nouvelle la reine se mit à pleurer abondamment.

La souveraine a continué immédiatement son voyage sur l'Italie par train spécial.

SOLEURE. — La Passion à Selzach. — On nous écrit qu'en présence du succès croissant des représentations de la Passion, le comité a décidé que trois représentations seraient encore données cette année-ci après le Jeûne fédéral, les dimanches 25, mercredi 28 septembre et dimanche 20 octobre.

Ce drame ne sera plus joué avant 1904 quoique les sacrifices supportés par les initiateurs de cette œuvre populaire ne soient pas encore compensés.

Et, quoi qu'on pût lui dire d'encourageant, de rassurant, les paroles de lady Eleanor lui revenaient en mémoire; la même conviction s'imposait, de jour en jour plus ancrée.

Si les notes discrètes, insérées dans tous les journaux, les recherches multipliées en Angleterre et à l'étranger, demeurèrent sans résultat, si Richard n'était pas venu rendre les derniers devoirs à sa mère tant aimée, c'est qu'il était mort, lui aussi.

Un jour, en quelque endroit perdu, on finirait par retrouver un cadavre, et, le reconnaissant à son visage défiguré, on dirait :

— C'est lui !

Cette vision macabre était sans cesse devant les yeux de la jeune femme, ne laissant place à aucune autre suggestion, à aucune autre crainte. Elle était trop sûre que Richard ne reviendrait jamais, pour se demander même si elle désirait qu'il revint, et quand son père et Thomas désiraient à perte de vue sur les mesures à prendre pour hâter ce retour, elle les écoutait, surprise, dédaigneuse, sans se donner la peine de les contredire, comme on écoute les gens qui divaguent.

Au bout de la semaine, M. d'Avron, dont la patience s'usait et qui trouvait moins douloureux encore de s'indigner que de s'alarmer, déclara :

— Cette fantaisie de Richard passe les bornes ! Nous ne pouvons rester ici indéfiniment dans de pareilles conditions. Je vais te ramener à ta mère !

La pensée de sa mère était la seule qui, pour Simone, conservât quelque douceur.

Elle n'avait pas encore eu la force de lui écrire, incapable de détailler, de raconter son malheur, ne pouvant, même de vive voix, exprimer à qui ce fut le remords épouvanté qui la tenaillait. Mais embrasser sa mère et se blottir entre ses bras lui serait un apaisement, une consolation peut-être. Elle se sentait si brisée, si épuisée !

Thomas Erlington même s'inquiéta de son dépérissement et hâta le départ, promettant à M. d'Avron dont il était devenu le confident intime, la providence visible, de veiller à tout, de le tenir au courant.

Rien ne retenait donc plus M. d'Avron dans cette maison funeste, où la mélancolie noire commençait à le gagner aussi.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 45

**Le Mari de Simone**

PAR

CHAMPOL

Thomas Erlington hochà la tête. — J'aime Richard comme un frère, dit-il, et, comme un frère aussi, je le connais. Il est la bonté même, mais il a l'orgueil de sa mère et la susceptibilité particulière aux gens affligés d'une infirmité quelconque. De sa part, nul coup de tête ne me surprendrait.

— Vous ne croyez cependant pas... ? dit M. d'Avron effrayé.

— Oh non ! ce qui peut être arrivé de pire, c'est qu'il soit parti.

M. d'Avron respira.

— Il ne tardera pas à revenir de lui-même ?... dit-il.

Derechef, Thomas hochà la tête.

— Vous n'avez pas idée de l'entêtement de Richard.

— Il a donc un détestable caractère ! s'écria impétueusement M. d'Avron, trop content de faire retomber sur un autre ses lourdes responsabilités. Et moi qui le croyais si doux, si raisonnable, qui, sans l'ombre d'une défiance, lui ai donné ma pauvre fille !

— Comment va-t-elle ? demanda Thomas, rompant

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

**BALE VILLE.** — Vol dans un bureau de poste. — Dernièrement, un garçon du bureau de la poste de Bâle, Alfred Söcklin, prenait la fuite en emportant une somme de 1700 fr. Ce personnage se rendit à Belfort et chercha à s'engager dans la légion étrangère, mais il ne fut pas accepté par le conseil de révision en raison de certains défauts corporels. Söcklin partit alors pour Paris et essaya de contracter un engagement dans les bureaux de cette place. De nouveau refusé, le coupable se mit à faire la noce et se trouva très rapidement sans le sou. A bout de ressources, il résolut de rentrer en Suisse, et arrivait jeudi dernier à Bâle, où il se constituait volontairement prisonnier. De la somme dérobée, il ne lui restait plus que dix-sept centimes.

**VAUD.** — Une arrestation. — Prévenue par un avis du département de Justice et Police de Genève, la gendarmerie yverdonnoise a réussi à arrêter hier un sieur H., âgé de 28 à 30 ans, poursuivi pour détournement de mineure. L'arrestation a été très mouvementée; H. s'était enfui et caché dans un jardin; le public a cru un instant qu'on poursuivait un des assassins de l'impératrice.

**GENÈVE.** — On nous écrit que contrairement au bruit qui a couru l'accident de bicyclette arrivé lundi dernier à Lausanne à M. Henri-Gustave Ecuyer, n'a pas eu de suites graves. Une heure après l'accident, il a pu repartir, le bras en écharpe, et est arrivé à Genève à 6 1/2 heures.

**Chronique neuchâteloise**

**Examens d'Etat.** — Les examens en obtention des brevets de connaissances pour l'enseignement dans l'école enfantine et dans l'école primaire auront lieu à Neuchâtel dans le courant d'octobre prochain; la date précise sera fixée ultérieurement et portée à la connaissance des intéressés.

L'âge requis pour être admis aux examens est au minimum de 18 ans révolus (art. 71 de la loi).

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du département de l'instruction publique jusqu'au 7 octobre prochain.

Les candidats devront joindre à leur demande :

1. Un extrait de leur acte de naissance.
2. Un certificat de bonnes mœurs.
3. Des certificats d'études.

Sont dispensés de cette formalité les aspirants qui ont à subir des examens complémentaires.

Les élèves des deux sections de l'École normale cantonale, qui se proposent de subir les examens précités, devront se faire inscrire auprès du directeur de cet établissement.

**La Directe.** — Lundi matin, à 10 h., se sont réunis à la gare de Berne les membres de la direction et du conseil d'administration de la Directe Berne-Neuchâtel, les délégués des gouvernements neuchâtelois, fribourgeois et bernois, ainsi que quelques invités pour prendre part à la cérémonie du premier coup de pioche des travaux de construction. Les participants, au nombre d'une trentaine, ont pris place dans trois breacks qui les ont conduits au Zihlacker, commune de Mühleberg, où le premier coup de pioche a été donné à midi par M. Freiburghaus, conseiller national. Des allocutions ont été prononcées par MM. Freiburghaus, Streiff, avocat, et un représentant de l'entreprise. Ensuite a eu lieu un banquet à Allenleuten.

**Cyclisme.** — Deux cyclistes sont tombés de leurs machines, lundi après midi, près d'Auvernier, en voulant éviter une dame qui se trouvait sur la route. L'un d'eux a eu le bras gauche cassé à deux places, l'autre s'en tire avec une épaule démise.

**Chronique locale**

**Fonds des courses scolaires.** — La perception de la cotisation va être commencée. Les allocations pour les courses ont atteint la somme de fr. 273; les frais pour les classes gardiennes se sont élevés à fr. 650. Il est nécessaire que nos souscripteurs nous restent fidèles si nous voulons continuer à être utiles à la jeunesse des écoles.

L'assemblée générale sera convoquée aussitôt que la perception de la cotisation sera terminée.

Nous profitons de cette occasion pour recommander au public les *Itinéraires de promenades et de courses pour l'école et la famille*, qui se vendent au prix modeste d'un franc, au compte du Fonds des courses.

(Communiqué.)

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Bremgarten, 14 septembre.** — L'armée du Sud a transmis hier soir l'ordre suivant au corps du Sud :

« La bataille sur le Birrfeld n'est pas encore terminée d'une façon décisive. Dès que j'aurai reçu les renforts que j'attends, je reprendrai demain matin l'attaque; reprenez la de votre côté avec toute votre énergie ».

L'ordre transmis à la division du Nord porte que l'armée du Nord cherchera à con-

server les positions qu'elle a prises; il enjoint à la division la recommandation précisée de ne pas laisser l'ennemi gagner davantage de terrain. Le colonel Meister attend donc ce matin l'ennemi dans les positions qu'il a prises hier sur le Hasenberg et dans lesquelles il a fait élever des retranchements; la 6<sup>me</sup> brigade de cavalerie couvre son flanc gauche et fait le service d'éclaireurs. Le régiment 21 a pris position, ce matin à 8 heures, à Wyden et dans la forêt à l'Est de Wyden; les positions sont disposées pour la défense.

La XIII<sup>e</sup> brigade d'infanterie, les bataillons de carabiniers 6 et 7, ont pris position à l'Est du Herenberg comme réserve principale; l'artillerie de la division du Nord se trouve, avec trois batteries, au sud de Langeamoss, dans une position fortifiée; 3 batteries sont attribuées à la réserve.

Les avant-postes du régiment 22 font une résistance énergique, mais se replient devant un ennemi supérieur en forces, derrière les positions du régiment 21 et forment un détachement de réserve.

**Agence télégraphique suisse**

**Genève, 14 septembre.** — La cérémonie de ce matin a été admirablement réglée et très majestueuse dans sa simplicité. Une foule énorme emplissait non seulement les rues que devait traverser le cortège, mais aussi le quai du Mont-Blanc, le pont du Mont-Blanc, le Jardin anglais, l'île Rousseau et la Place des Bergues. Le drapeau flottait à mi-mât sur la cathédrale de St-Pierre. Sur tous les édifices publics, les hôtels et les maisons de nombreux particuliers sont arborés des drapeaux suisses ou genevois à mi-mât ou cravatés de crêpe. La gare et ses abords sont évacués.

Le cortège se met en marche à 8 heures. Il est composé comme suit: En tête, une section de gendarmes en grande tenue, commandée par le capitaine Gilliard; ensuite le corbillard, attelé de quatre chevaux caparaçonnés de noir et d'argent, avec des panaches noir et blanc; ensuite venaient deux autres corbillards chargés de couronnes, puis, dans six voitures, toute la maison de l'impératrice, puis une nouvelle section de gendarmes. Ensuite, les voitures du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat de Genève avec les huissiers sur le siège, et enfin une troisième section de gendarmes.

La foule, silencieuse, se découvre avec respect.

A la gare, où l'on a dressé un portique monumental, aux couleurs cantonales, fédérales et autrichiennes, le cercueil est reçu par le clergé et placé dans le wagon funèbre. L'absoute est donnée une dernière fois, puis la maison de l'impératrice seule prend place dans le train, qui s'ébranle silencieusement sans même un coup de sifflet.

Le train funèbre a passé à Lausanne à 10 heures, puis à Fribourg et à Berne à 12 h. 55. Dans chacune de ces gares, les autorités étaient présentes et les cloches ont sonné dans les trois villes. Aucune personne de la suite n'est descendue à aucune des trois stations. Dans les trois localités, une foule considérable s'était rendue aux gares pour chercher à voir le train.

**Genève, 14 septembre.** — On apprend qu'il a été opéré hier cinq arrestations d'anarchistes soupçonnés de complicité avec Lucheni.

Dans la nuit de mardi à mercredi, il a été fait dans plusieurs logis du quartier de Plainpalais des descentes de police qui ont amené dix arrestations, la plupart pour défaut de permis de séjour.

**Berne, 14 septembre.** — Le Conseil fédéral a quitté Genève à 10 1/2 heures et est rentré à Berne à 1 h. 45.

**Milan, 14 septembre.** — Le nommé Siles, arrêté pour avoir distribué des manifestes subversifs, a été interrogé par l'inspecteur de police. Il se défend d'être anarchiste et se dit socialiste. Siles aurait habité Londres assez longtemps et aurait quitté cette ville il y a peu de temps pour venir en Italie. Siles envoyait de Londres des correspondances au journal *l'Avanti*, sous le pseudonyme de Caio Gracco; il a été conduit à la prison cellulaire.

**Candie, 14 septembre.** — L'amiral anglais a donné ordre au gouverneur de désarmer les musulmans dans les quarante-huit heures.

**Madrid, 14 septembre.** — La chambre a adopté le protocole de paix par 151 voix contre 48.

**Madrid, 14 septembre.** — Le Sénat a rejeté le projet relatif à l'unification de la dette, avec amortissement pendant quatre-vingt ans.

Un interpellateur réclame une réorganisation financière et administrative.

Le général Linarès est arrivé à Madrid; il a déclaré maintenir les termes du télégramme qu'il a adressé à M. Almenas.

**Turin, 14 septembre.** — Le roi a ordonné un deuil de cour de vingt jours à l'occasion de la mort de l'impératrice d'Autriche.

**Londres, 14 septembre.** — La cour gardera le deuil de l'impératrice du 14 septembre au 12 octobre.

**Vienne, 14 septembre.** — L'empereur a accordé une audience d'une demi-heure au baron Banffy qui lui a transmis le message de

condolérance du gouvernement et des corps législatifs hongrois.

Le baron Banffy a quitté Vienne mardi soir mais reviendra samedi pour assister aux funérailles.

**Laibach, 14 septembre.** — Lundi soir, et pendant la journée de mardi, l'ordre n'a pas été troublé d'une manière sérieuse. Le travail reprend et les Italiens reprennent, en partie, leurs occupations. Deux arrestations ont été faites pour mauvais traitements envers les Italiens; des patrouilles surveillent les chantiers.

**Vienne, 14 septembre.** — Suivant le cérémonial arrêté hier, le cercueil renfermant le corps de l'impératrice sera transporté jeudi soir à 10 heures, accompagné d'un cortège solennel, de la gare de l'Ouest à la Hofburg.

Vendredi, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après midi, et samedi, de 8 heures à midi, le corps sera exposé publiquement.

Samedi, à 4 heures, le cercueil sera transporté, en grande pompe, dans l'église des Capucins, où aura lieu la bénédiction en présence de l'empereur et des souverains étrangers; le cercueil sera ensuite descendu dans le caveau, accompagné de l'empereur seul; après une nouvelle bénédiction et des prières, le caveau sera fermé et la clef sera donnée en garde aux capucins.

**Rome, 14 septembre.** — L'Esercito publie les états de service de Lucheni dans l'armée italienne, tels qu'ils sont aujourd'hui officiellement établis. Les registres d'enrôlement portent que Lucheni savait lire et écrire. Il fut porté comme soldat de la première catégorie de Parme. Il fut porté comme réfractaire, mais s'étant présenté spontanément le 23 août 1894, on l'incorpora dans le 13<sup>e</sup> régiment de chevaux légers Montferrato le 2 septembre 1894. Le 27 février 1896 il fut désigné pour les troupes d'Afrique; partit pour l'Afrique le même jour, revint en Italie le 22 juillet 1896 et, le 24 du même mois, fut reversé dans son ancien régiment de Montferrato. Le 30 août 1896 il est promu appointé, mais le 9 octobre on lui retire ses galons pour avoir procuré des vêtements bourgeois à un sergent qui était à la salle de police et voulait faire une sortie. Pour ce fait, Lucheni fut puni de 10 jours de prison de rigueur; une autre fois, il dut subir 6 autres jours de prison de rigueur pour avoir égratigné un camarade. Lucheni fut autorisé à porter la médaille spéciale créée pour les soldats ayant fait la campagne d'Afrique; il fut licencié du service militaire le 15 décembre 1897. Il aurait encouru une peine comme réfractaire, mais fut couvert par une amnistie.

**Madrid, 14 septembre.** — M. Uria, répondant à un discours prononcé hier par le général Primo di Rivera, fait allusion à certains personnages qui se sont enrichis aux dépens du Trésor espagnol. L'orateur est rappelé à l'ordre.

La Chambre siège ensuite en séance secrète pour discuter le protocole de paix.

Les républicains, les carlistes et les conservateurs dissidents persistent à ne pas venir siéger.

**Londres, 14 septembre.** — Un télégramme de Vienne au *Morning Post* assure qu'une conférence internationale a été décidée pour organiser une union des Etats européens contre l'anarchie.

**Londres, 14 septembre.** — On télégraphie du Cap au *Daily Mail* que la tribu des Mazates, au Transvaal, s'est révoltée; les Mazates ont brûlé un missionnaire luthérien et sa famille.

**Buda Pest, 14 septembre.** — A la suite d'un incendie qui s'était déclaré dans la gare aux marchandises, 600 barils de pétrole ont fait explosion. Le feu a pris immédiatement des proportions effrayantes et a causé des dommages énormes.

**Paris, 14 septembre.** — Dans la soirée, M. Philibert Roget, directeur du journal révisionniste *La Grande Bataille*, a été assailli par quatre individus armés de gourdins qui l'ont passablement maltraité; son état est assez grave. Un des agresseurs a été arrêté.

**Feuille officielle suisse du commerce**

Bureau de la Chaux-de-Fonds

La société en nom collectif *Schlesinger et Franck*, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 9 juillet 1895, n° 176), est dissoute, depuis le 2 septembre 1898. L'actif et le passif sont repris par la maison « Charles Franck », à Bienne.

**Extrait de la Feuille officielle**

Bénéfices d'inventaire

De Marie-Zoé Graizely née Gygi, ménagère, originaire de Kappelen (Berne), domiciliée à la Chaux-de-Fonds, Reprises n° 10, où elle est décédée. Inscriptions au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds jusqu'au 10 octobre 1898. Liquidation le 14 octobre 1898, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds.

**Tutelles et curatelles**

La justice de paix de St-Blaise, siégeant comme autorité tutélaire, a libéré officiellement le citoyen Philippe Dubied, noïaire, à Neuchâtel, de la curatelle du citoyen Fritz-Arnold Convert, décédé à Perreux le 18 janvier 1898.

**Notifications édictales**

Est cité à comparaître :

Joseph Pessel, menuisier, prétendant travailler à Cernier, le samedi 24 septembre 1898, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police. Prévention : Scandale.

**Publications scolaires**

**Les Verrières.** — Maître de langue allemande à l'école primaire. Obligations : 4 heures de leçons par semaine. Traitement : 230 francs. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Entrée en fonctions : immédiatement après la nomination.

Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 29 septembre, au président de la commission scolaire et en informer le secrétariat du Département de l'instruction publique.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Des 9 et 10 septembre 1898

Recensement de la population en Janvier 1898 :

1898 : 31,605 habitants.

1897 : 31,157 »

Augmentation : 448 habitants.

**Naissances**

Hertig Louis-Alcide, fils de Louis-Henri, faiseur de ressorts, et de Jeanne née Grosbéty, Bernois.

Nobs Jules-Edouard, fils de Johannes, bûcheron, et de Rosette née Roggli, Bernois.

Quadri Gaston François, fils de Martino-Flaminio, gazier, et de Bertha-Cécile-Victorine née Clémence, Italien.

**Promesses de mariage**

Keller Wilhelm, brasseur, Prussien, et Greiner Karolina, servante, Badoise.

**Mariages civils**

Grandjean Fritz-Alice, boîtier, et Rognon Marie-Louise, tous deux Neuchâtelois.

Graber Louis-Albert, boîtier, et Schüpbach Lina, servante, tous deux Bernois.

Huguenin Léon-Onésime, graveur, et Calame Mina-Alice, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

22396. Guisan née Dubois Fanny-Elisa, épouse en secondes noces de Jules-Clément, Vaudoise, née le 17 janvier 1849.

22397. Brandt Marcel-René, fils de Jules-Auguste, et de Adèle née Schafroth, Neuchâtelois, né le 5 décembre 1897.

22398. Studzinsky Paul-Henri, fils de Paul, et de Ida-Mathilde Iseli, Neuchâtelois, né le 3 juillet 1898.

22399. Perrenoud née Blanc Méline, veuve de Auguste-Firmin, Neuchâteloise, née le 18 décembre 1830.

**LA MAISON MULLER-MOSSMANN, à Schaffhouse, fournit de l'étoffe suffisante**

- pour 1 habillement complet pour hommes » 7.80
  - » 1 joli pantalon solide » 2.90
  - » 1 superbe habillement pour garçons » 3.90
  - » 1 élégant pardessus pour hommes » 6.20
  - » 1 havelock moderne pour dames » 7.90
  - » 1 charmante cape » 4.50
- Demandez des Echantillons de ces étoffes et vous les recevrez de suite et franco. 11232-9\*

**ANEMIE - CHLOROSE**

M. le Dr M. Helf à Vienne écrit : « C'est avec plaisir que je vous fais part de ma satisfaction pour les excellents résultats que j'ai obtenus avec l'hématogène du Dr-méd. Hommel. Dans trois cas de chlorose prononcée il s'est montré en peu de temps une amélioration très réjouissante. Le recouvrement complet de l'appétit et l'absence totale d'un effet pernicieux quelconque font de votre préparation une précieuse acquisition pour le trésor médical. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 5

**10 francs**  
la robe de 6 mètres Crêpe-Diamant  
pure laine, double largeur, nuances nouvelles,  
Grand assortiment de Tissus nouveaux  
pour dames et messieurs. 8  
— Echantillons et gravures coloriées franco. —  
F. JELMOLI, S. p. a., Dépôt de fabrication, ZURICH

L'administration du **Tra-ducteur**, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie gratis et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.

**BANQUE FÉDÉRALE**

(Société anonyme)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

COURS DES CHANGES, le 14 Sept. 1898.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs au compte-courant, ou au comptant, mais 1/2, 1/2, de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
Chèque Paris	100.17 1/2	
Courant et petits effets longs	100.17 1/2	
3 mois) acc. françaises	100.20	
3 mois) min. fr. 3000.	100.24 1/2	
Chèque min. L. 100	95.32 1/2	
Courant et petits effets longs	95.34	
3 mois) acc. anglaises	95.32	
3 mois) min. L. 100	95.33	
Chèque Berlin, Francfort.	124.10	
Courant et petits effets longs	124.11 1/2	
3 mois) acc. allemandes	124.13 1/2	
3 mois) min. M. 3000	124.16 1/2	
Chèque Gènes, Milan, Turin	92.90	
Courant et petits effets longs	92.90	
3 mois) 4 chiffres	93.10	
3 mois) 5 chiffres	93.30	
Chèque Bruxelles, Anvers	100.05	
3 à 3 mois, trait, acc., fr. 3000	100.05	
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	100.05	
Chèque et court	100.05	
Amsterd.	209.65	
3 à 3 mois, trait, acc., fl. 8000	209.65	
(Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.)	209.65	
Chèque et court	210.55	
Vienne	210.55	
3 à 3 mois, 4 chiffres	210.55	
Pey-Yark	5.31 1/2	
Suisse... jusqu'à 4 mois	4	
Billets de banque français	150.16 1/2	
allemands	124.10	
russe	2.67 1/2	
autrichiens	210.60	
anglais	95.30 1/2	
italiens	92.70	
Napoléons d'or	100.16	
Souverains anglais	25.27	
Pièces de 20 mark	24.82	

**AVIS**

La soussignée fait savoir à l'honorable public qu'à la suite de cessation de son commerce de couleuses avec M. Henri Mathey, à la Chaux-de-Fonds, ce dernier n'est plus son représentant et elle prie sa clientèle de la Chaux-de-Fonds et des environs de s'adresser à M. HURNI, rue de la Demoiselle 41, Chaux-de-Fonds. Gernier, le 12 Septembre 1898.

14102-1 Caroline Grandjean.

**Avis au public**

Le soussigné annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'à l'honorable public, qu'il a repris dès ce jour la

**BOULANGERIE**

tenue précédemment par M. Ernest LUXY

rue du Progrès 105 a.

Expert dans le métier, il fera son possible pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur clientèle.

**Pain blanc et Pain noir**

première qualité.  
Tous les jours, PETITS PAINS  
Tous les lundis,  
Gâteau au fromage

**LIQUIDATION**

Rue de la Paix 39

Buffet service, chambre à coucher, lits en tous styles, noyer, fer, etc. Lavabos, tables ronde, ovale, table de nuit, chaises, tapis table et pieds, linoléum, étoffe fantaisie, etc. Tous ces articles seront vendus à fort rabais, afin d'activer la liquidation. 13548-1

**LA BALOISE**

Compagnie d'Assurances sur la Vie à Bâle.

Assurances au décès, mixtes, terme fixe, dotales; rentes viagères; accidents.

Renseignements et tarifs auprès des représentants de la Compagnie: 8718-5

**MM. REUTER & Co,**  
BANQUIERS  
LA CHAUX-DE-FONDS

**A louer**

pour Saint-Georges 1899: LOGEMENT de 3 ou 4 pièces avec alcôve, belle cuisine et dépendances au troisième étage, côté vent, rue Neuve 2.— S'adresser au magasin de fournitures HENRI SANDOZ. 9522-39\*

**Magasin à louer**

Pour le 11 novembre prochain, à louer un beau magasin avec appartement, situé dans un beau quartier. 13818-3\* S'adr. bureau de la gérance des immeubles A. Nottaris, rue de la Paix 53bis.

**Le MAGGI** en flacons est bon marché, donne un bon rendement et se conserve indéfiniment. — En vente chez Mlle Berthe Jobin, rue du Progrès 37. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c. 14250-1

**Appareils et Accessoires photographiques**

**PRODUITS CHIMIQUES pour la Photographie.**

**Pocket Kodak. — Appareils de la Compagnie Eastmann.**

PELLICULES pour Kodaks et Bulls' Eye. 11910-13

**PLAQUES Lumière, Smith, Monkhoven, Graffe et Jouglu.**

PAPIERS LUMIÈRE, VELOX, CALCIUM.

Bains de développement, de fixage, de viro-fixage. — Produits toujours de première fraîcheur.

**D<sup>r</sup> A. BOURQUIN, pharmacien-chimiste**

39, RUE LÉOPOLD ROBERT 39.

Aux Magasins de Nouveautés

**LA CONFIANCE**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Mise en vente de TISSUS BLANCS

**OCCASION**

- Toile écrue pour drap, largeur 175 cm, le mètre Fr. **0.65**
- Toile écrue pour chemise, largeur 75 cm, le mètre Fr. **0.30**
- Toile écrue forte qualité, largeur 80 cm, le mètre Fr. **0.35**
- Toile blanchie pour chemise, largeur 75 cm, le mètre Fr. **0.39**
- Toile blanchie pour drap, largeur 175 cm, le mètre Fr. **1.15**
- Essuie-mains largeur 40/45 centim., le mètre Fr. **0.25**
- Linges de cuisine largeur 40/45 cm, le mètre Fr. **0.30**
- Essuie-mains forte qualité, largeur 40/45 cm, le mètre Fr. **0.50**
- Serviettes de table blanchies, la douzaine Fr. **4.95**
- Toile de fil blanche pour drap, qualité excellente, largeur 180 cm, le mètre Fr. **2.25**

D-12\*



DÉPÔTS dans les Pharmacies L. Barbezat, H. Berger, Bech, Monnier, D<sup>r</sup> Bourquin, Boisot, Ronjour, Leyvraz, Parel, Buhlmann, ainsi qu'à la Droguerie Perrochet, rue du Premier Mars 4, et au Dépôt de produits pharmaceutiques J.-B. Stierlin, rue du Marché 2 (vis-à-vis de l'Impr. A. Courvoisier). 2012-21

**Ivrognerie Guérison**

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison, à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire, se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Lagerstrasse 111, Zurich I.L. le 28 Décembre 1897. Albert Wernli. La signature de Albert Wernli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberg, substitut du préfet. Adresse: « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 13.



**EPICERIE-MERCERIE**

Vins et Liqueurs

**Arthur Courvoisier**  
139, Rue du Doubs, 139

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, que je viens de reprendre un Magasin d'Epicerie, Mercerie, Vins et Liqueurs, Tabacs et Cigares, tenu précédemment par M. Paul Giroud. Par des marchandises de toute première qualité, vendues aux prix du jour et par un travail actif et soigné j'espère satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

- Sucre en pain, 48 c. le kilo.
- Sucre gros déchets, 47 c. le kilo.
- Sucre scié, 53 c. le kilo.
- Bon Fromage gras, à 90 c. le demi-kilo.
- Saindoux garanti pur, à 50 et 60 c. le demi-kilo.
- VINS ROUGES, depuis 30, 40, 50, 60 c. le litre.
- Bon Vin blanc, à 60 c. le litre.
- Bien assorti en Conserves, Thon et Sardines.

13500-6\*

Dépôt de L'IMPARTIAL et pour ce journal réception d'annonces.

**Les Pâtes EN VOGUE**

**Nouilles aux œufs**  
**Vermicelles aux œufs**

Macaronis, Cornettes et petites Pâtes pour soupes, de la fabrique d'Alfortern s/A, sont en vente en marchandise fraîches, chez

A. Winterfeld, Perret-Savoie, François Schmidiger, N. Bloch, F. Redard, Ch. Falbriard. 12669-25\*



7659-22

Nous cherchons pour une jeune fille de 19 ans, bien éduquée (Grisonne), bon accueil comme m 9536-z 14104-2

**volontaire**

pour le 1er octobre, dans bonne famille de la Suisse française, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans les ouvrages du ménage et d'apprendre la langue. Gage non exigé, mais traitement familial. — A dr. les offres sous initiales Z. J. 5609 à M. Rodolphe Mosse, Zurich.

Deux bons H 6344 J

**remonteurs**

pour pièces cylindre 11 et 18 lig. trouveraient places stables et travail bien payé à Pforzheim (Bade). Voyage payé depuis Bâle; entrée immédiate; maison de premier ordre. — S'adresser au plus vite, par écrit, pour renseignements, sous chiffres W-6344-J., à l'agence Haasenstein et Vogler, à St-Imier. 13951-1

— TÉLÉPHONE —



49, RUE MARIE-ALEXIS PIAGET 49. 914-36

**Avis aux graveurs**

A vendre, pour cause de cessation de commerce, un atelier de graveurs, guillocheurs et polisseuses, composé de deux tours circulaires, tours à polir, etc. — S'adresser à M. Salomon Weill, rue D. Jean-Richard 16. 14091-1

**Dépôt de Marchandises anglaises**

Toiles coton, Mouchoirs fil et coton, Nappages, Linges-éponge, Draps de bains, Linges de cuisine, Etoffes pour costumes. 13180-47

— LAINES —

**M<sup>me</sup> Montandon**  
Boulevard de la Fontaine 8

**APPARTEMENTS**

A louer pour le 11 novembre 1898 dans une maison moderne, au premier et au deuxième étage, trois logements de 3 pièces avec cuisine, balcon, chambre haute, lessiverie et jardin. Eau et gaz. Prix modérés. S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 13569-3

**LEÇONS PARTICULIÈRES**  
et  
**Cours de Dessin**  
et de Peinture  
Mlle Sophie DuComman  
18676-20 rue du Parc 49.

**Cours de danse**

Les cours de danse de M. A. VILLARS de La Chaux-de-Fonds, commenceront le samedi 1er octobre pour les enfants, le mardi 4, mercredi 5 et vendredi 7 octobre pour les grandes personnes, au Stand des Armes-Réunies

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser chez M. Léopold Beck, magasin de musique et à M. A. Villars, rue du Progrès 39. 12800-1

**- PIANOS -**

Accords. — Réparations. — Vente. Echange.

**F. PERREGAUX**

14, Rue Léopold-Robert 14  
Seul représentant de la fabrique ROR-DORF, Genève, médaille d'or. 13592-3

**Hôtel Oberland GRINDELWALD**

Je recommande mon établissement à mes amis et connaissances, ainsi qu'aux sociétés. Consommation de 1er choix. — Portier à la Gare. — TÉLÉPHONE. 10592-1 B. Gagnebin.

**Baume d'Hercule**

guérit promptement toutes douleurs, telles que:

Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies.

Exiger sur le flacon la signature de l'inventeur. — Seul dépôt: Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold Robert 39, la Chaux-de-Fonds. 11838-33\*

**GRANDE CAVE**

à louer, rue du Progrès 4, avec ou sans logement dans la maison. — S'adresser à l'Etude de M. Charles Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 13800-4

**Pour mennisiers et ébénistes!**

A vendre des enfarmages et planches entièrement sèches. — S'adr. à M. J. Schoenholzer-Schilt, rue du Parc 1. 14112-2

**Tourbe**

A vendre 500 banches de tourbe brune et noire, 1re qualité, au prix de 17 fr. la banche de 3 mètres, payable comptant. — S'adr. chez M. Emile Graf, à Petit Martel, ou chez M. Henri Mathey, rue du Premier-Mars. 13270-17

**Le Corricide Bourquin**

guérit sûrement et sans danger

**Cors, Durillons, Verrues**

Prix du flacon, 1 fr. 25.

Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-poste. 11778-20\*

DÉPÔT UNIQUE

**Pharmacie BOURQUIN**

Rue Léopold Robert 39.

**Etude J. CUCHE, Docteur-juriste**

A LOUER pour tout de suite ou pour époque à convenir, rue Léopold Robert 26, un beau logement de 3 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances. Prix fr. 575.

Pour le 23 avril 1899, rue Léopold-Robert 26 un magasin avec quatre devantures dont deux sur la rue Léopold-Robert. Prix fr. 1300. 13605-8

**Etude Ch. BARBIER, not.**

19, RUE DE LA PAIX 19.

**A LOUER**

de suite ou pour époque à convenir  
Progrès 9a. Deuxième étage de 2 pièces et cuisine. 300 fr. 9646-26\*

Progrès 4a. Premier étage de 2 pièces et cuisine. 9647

# COURS DE DANSE

et de Maintien

Ouverture le 20 SEPTEMBRE 1898

**M. Paul Missel-Kunze**

Local, rue de la Serre 12

Brasserie Laubscher, dite Hauert

- Prix avantageux -

Les succès obtenus jusqu'à ce jour sont la meilleure garantie que je puisse offrir.

S'inscrire au magasin de Comestibles rue du Marché 4 et chez M. Laubscher. On parle allemand. 18107-1

**H. COLELL**  
Dentiste

18982-1

de retour

**W. LABHARDT**  
Dentiste

14082-2

est de retour

Consultations de 9 h. du matin à 5 h. du soir, excepté les dimanches et jeudis.

Pour un pensionnat!

On demande une INSTITUTEUR française diplômée, sérieuse, ayant quelque expérience et bon caractère. Une personne connaissant l'anglais aurait la préférence. — S'adr. rue Jaquet-Droz 16, au 1er étage. 14248-8

La Fabrique de Boîtes de Montres  
**PIERRE FRANIER & SES FILS**  
à MORTEAU

demande pour entrer de suite: 14158-2

Un Mécanicien connaissant l'outillage de la boîte de montre; Plusieurs bons Acheveurs pour acier et métal. Sérieuses références exigées.

Bonne famille sans enfants recevrait en pension

une fille

de 12 à 15 ans. Occasion de fréquenter de bonnes écoles primaires. Prix 300 fr. par an. — Adresser les offres sous chiffres E. 3613 Y. à Haasenstein & Vogler, Berne. 14194-1

La liquidation

des marchandises du commerce Louis GABUS, épicerie-boulangerie, rue de la Cure 2, continue à des conditions très favorables. 14280-8

BOULANGERIE

Rue Fritz Courvoisier 26

PAIN BLANC, première qualité, 34 c.  
PAIN MI-BLANC, id. 31 c.  
PAIN NOIR, id. 28 c.  
Tous les Lundis. GATEAU au FROMAGE

14092-2 Se recommande, L. Bandelier.

Attention! Une dame seule, de toute moralité, désire trouver comme pensionnaire la compagnie d'une fillette, orpheline si possible; elle recevra les soins les plus affectueux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14108-8

Couturière p<sup>r</sup> garçons

Mlle LOUISA DEBROT, rue de l'Industrie 16, se recommande pour tous genres de réparations à la journée, ainsi que pour du neuf pour garçons et jeunes gens. 18424-1



Qui entreprendrait par fortes séries et contre paiement comptant, des boîtes argent et galvanées 11 lig. — S'adr. sous initiales E. W. 14110, au bureau de l'IMPARTIAL. 14110-2

ACCOUCHEMENTS

On reçoit des pensionnaires chez Mme A. WANZENRIED, rue du Parc 6. Bons soins assurés. Discretion absolue. A la même adresse, on cherche une pension pour un nouveau-né. 18591

MAGASIN

à louer pour St-Martin 1898, avec ou sans logement. — S'adr. au magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 89. 18981-8\*

## EXPOSITION DES MAGASINS DE L'ANCRE

1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> Devantures 16514-87*	3 <sup>me</sup> Devanture	4 <sup>me</sup> Devanture	5 <sup>me</sup> Devanture
HABILLEMENTS pour MESSIEURS et JEUNES GENS.	Nouveautés pour ROBES	FANTAISIES COTON en tous genres.	LINOLÉUMS et Toiles cirées.

Étude de M<sup>e</sup> Alb. GREYER, notaire, à Courtelary.

### Vente de bétail

Samedi 17 Septembre 1898, dès les 10 heures du matin, M. FRITZ OPPLIGER, fermier, à Pierre-feu, commune de Cortébert, exposera en vente publique et volontaire, en son domicile H-6289-J

90 belles vaches portantes

Il sera accordé 6 mois de terme pour les paiements. MM. les amateurs du dehors sont priés de descendre à la station de Cortébert, la plus rapprochée de la ferme de Pierre-feu. Courtelary, 5 Septembre 1898.

Par commission, Alb. GREYER, notaire. 13811-1

### AU CHANTIER PRÊTRE

Bonne **TOURBE** noire

Grandes enchères d'Immeubles à Boudry

Le Samedi 1er Octobre, dès 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Lion, à Boudry, l'hoirie de L.-P. DE PIERRE exposera en vente par parcelles et en bloc son domaine de **Trois Rots**, comprenant le mas principal de 1512 ares en grande raison de maître, vastes dépendances, caves, bâtiment de ferme, maison de vigneron, jardins, vergers, vignes, champs et bois, belle situation à l'entrée des gorges de l'Areuse et à proximité des gares de Boudry, Bôle et Chambrélin, eau dans la propriété; en outre 34 immeubles détachés soit: vignes, champs, prés, vergers et forêts, d'une superficie de 42 hectares et situés sur les territoires de Boudry, Bôle et Rochefort.

S'adresser pour tous renseignements à l'étude de MM. Alph. et Armand Du Pasquier, avocats à Neuchâtel, rue du Musée 4, et à M. H.-A. Michaud, notaire, à Bôle, dépositaire du cahier des charges. H-8897-N 12606-8

Les meilleurs

**POTAGERS ÉCONOMIQUES**

pour particuliers et pensions se trouvent chez

**N. BLOCH**

1, Rue du Marché 1. 13812-4

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Rich. Kohl-Simon

Promenade 25 CHAUX-DE-FONDS Promenade 25

Ouvrage soigné. — Portraits, Genre et Photographie industrielle. — Prix très modérés. — Par un travail sérieux et consciencieux, je puis garantir que je ne négligerai rien pour satisfaire ma clientèle.

ON OPÈRE PAR TOUS LES TEMPS RICHARD KOHL, photographe. 3840-47

Feux d'artifices divers

Fusées, Soleils, Chandelles romaines, Pots à feu, Feu d'infanterie.

Flammes de Bengale sans fumée. 11809-7\*

Pharmacie BOURQUIN, Léop. Robert 39.

Pour Dames! La Poudre Dépilatoire du Dr Pinède, Paris, éloigne les poils disgracieux dans la figure sans altérer la peau la plus délicate. Elle est tout à fait inoffensive. C'est le seul dépilatoire qui ait trouvé l'approbation des autorités médicales de Paris et de St-Petersbourg. L'ATTESTATION du Chimiste cantonal de Bâle-Ville est comme suit: «Le Dépilatoire du Dr Pinède est inoffensif.» — Se vend à la Chaux-de-Fonds, au prix de 3 fr. 50; le pinceau 25 ct. chez M. Benjamin WEILL, rue Neuve 10. 3172-20

Jus de citron concentré naturel ou Conserve de Citrons

Ce nouveau produit inaltérable, préparé par procédé spécial et dans le pays même de la production des citrons, remplace ces derniers dans tous leurs usages. Prix du flacon, 1 franc, pour l'équivalent de 25 citrons, soit 4 centimes le citron en toute saison. — Vente exclusive: Pharmacies: MM. Bech, Boissot, Bonjour, Berger, Buhlmann, Leyvraz, Monnier et Parel. 13580-3

BANDAGES même pour les cas les plus graves, livrés sous bonnes garanties et au prix de fabrique, par le Dr Krüssi, fabrique de bandages, GAIS (Appenzel). 5241-17

Accouchements M<sup>e</sup> Bonjour, Sage-femme

NEUCHÂTEL, Traille 11, reçoit des PENSIONNAIRES. Bons soins sont assurés. Prix modérés. H 9177 N 18981-9



**FORCE VITALE** et santé

et, de cette façon, prolongation de la vie, trop courte pour la plupart des gens, peuvent être obtenues par l'emploi de la grande Croix Volta brevetée, du prof. Heskier. Il a rendu, à des milliers de personnes souffrantes, leur santé, et ramené le bonheur dans maint foyer affligé.

La Croix Volta guérit la goutte, la névralgie et les rhumatismes de toutes les parties du corps. Il n'est pas rare que des malades, atteints de ces maladies, aient dormi tranquillement et sans avoir de douleur, la première nuit après son emploi. Nervosité, influenza, paralysies, crampes, palpitations, étourdissements, mélancolie, asthme, incontinence d'urine, surdité et bourdonnements d'oreilles, maladies de la peau, coliques, maux de tête et de dents.

Les dames se trouvant dans l'âge critique, époque qui est si dangereuse et qui coûte la vie à bien des personnes dans la force de l'âge, ne devraient pas négliger de porter constamment la grande Croix Volta au lieu de laisser libre cours à la nature.

La perte involontaire de la force vitale, l'impotence et l'épuisement peuvent être guéris par l'emploi de la Croix Volta.

M. W. Paananen, villa « Ekko », nous prie de publier ce qui suit:

Depuis trois mois que je porte la célèbre grande Croix Volta, je suis complètement guéri d'un mal de quinze ans; j'étais si faible que j'avais de la peine à aller d'une chambre à l'autre; mes forces vitales diminuaient de jour en jour, furent surtout les cinq dernières années pénibles pour moi.

Je me sens à présent rajeuni, complètement rétabli et gai; mes forces ont repris de telle façon que je me reconnais moi-même à peine, pouvant faire des promenades assez longues sans le moindre malaise.

Par ces lignes, je veux témoigner ma gratitude avant tout envers Dieu et ensuite à l'inventeur de la Croix Volta, en invitant en même temps toutes les personnes souffrantes à adopter ce remède merveilleux qui, à lui seul, m'a rendu la santé, d'autant plus que les frais pour se les procurer ne sont presque pas à mentionner vis-à-vis de ce que j'ai dépensé infructueusement pendant bien des années.

La grande Croix Volta, récemment construite par le prof. Heskier (D. R. G. M. n° 81,199) peut être achetée au prix de 3 fr. 50 (port 15 ct. et contre remboursement, 25 ct. en sus); pour les Israélites, en forme d'étoile, contre envoi du montant.

Dépôt à La Chaux-de-Fonds, J.-B. STIERLIN, Place du Marché.

Dépôt général pour toute la Suisse: J. Moeschinger, 23, Hutgasse, Bâle.

Soyez prudents!

et demandez expressément la véritable grande Croix Volta, perfectionnée et brevetée sous numéro 81,199, dont la force électrique curative est exactement calculée pour le corps humain et qui porte la griffe de l'inventeur, M. le professeur Heskier, seul propriétaire du brevet.

Tous les autres soi-disant remèdes Volta, ainsi que toutes les annonces offrant des remèdes de ce genre, ne concernent que des contrefaçons. (Reproduction interdite). 14270-3

Pensionnaires. On demande des pensionnaires, auxquels on louerait chambre située près de la Gare. — S'adresser à Mme Marie Courvoisier, rue du Parc 71. 18320-1

Boulangerie

**Charles LUTZ**  
103, Rue du Temple-Allemand 103

J'ai l'avantage d'annoncer à mes amis et connaissances ainsi qu'au public en général, que j'ai repris dès ce jour l'exploitation de la boulangerie rue du Temple-Allemand 103. Par des marchandises de première qualité, vendues au prix du jour, j'espère mériter la confiance que je sollicite. — Tous les lundis, GATEAU au FROMAGE. 13590-6  
Se recommande, Charles LUTZ.

Pharmacie BOURQUIN

Rue Léopold Robert 39.

Dépôt des

- Spécialités -

SUIVANTES: 11911-19'

Pilules Pink  
Tisane des Schakers

Vin de Vial

Warner's Safe Cure

Thé Chambard

Pastilles Géraudel

Lait stérilisé

des ALPES BERNOISES

Lait condensé de Cham

Farine d'avoine KNORR

Cognac Ferrugineux Golliez

Lait stérilisé naturel

à 25 c. la bouteille

à la Laiterie D. HIRSG

7, AVE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7.

Dépôts chez

M. J.-B. Stierlin, place du Marché.

M. A. Winterfeld, à la Gare. 5525-181

M. J. Tribollet, laiterie, r. des Granges.

M. Ch. Reichen, laiterie, rue du Temple Allemand 71.

Habilllements complets

J. Brandt, tailleur, rue du Puits

n° 20. Confections en

tous genres. Beau choix d'échantillons.

Dégraissages et Rhabillages. Travail garanti propre et soigné. Prix modérés. Façon d'habillemeut depuis 26 fr. Spécialité d'habilllements pour jeunes garçons.

14115-2

Travail et Fortune

On offre du travail régulier facile et bien rétribué à dame veuve ou demoiselle disposant d'un petit capital (1000 à 2000 francs). — S'adresser Posta Restante succursale sous initiales J. F. H. 13986-1

VÊTEMENTS POUR

Cuisiniers et Pâtisseries

Vestes blanches ou rayées, coupe

de Paris 4.50 — 5.50

Pantalons 4.80 — 6.—

Bonnets — —.90

Tabliers —.80 — 1.40

Garantie pour le travail et excellentes qualités d'étoffes. 6074-9

Les fils Kubler (Schwarz)

- BALE -

Maison de premier ordre

pour vêtements de cuisiniers

et pâtisseries.

FERME

A remettre de suite ou pour époque à convenir une belle et grande ferme avec pâturage, situés aux abords immédiats de l'un des principaux villages des Montagnes neuchâtelaises. — S'adresser par écrit, sous initiales E. G. 14132, au bureau de l'IMPARTIAL. 14132-2

Pailles et Fourrages

Paille de seigle, nouvelle.

Paille de froment, nouvelle, aux

prix du jour et dans les meilleures conditions.

Pour renseignements, s'adresser à M. Georges DuBois, négociant, à la Chaux-de-Fonds. 11574-8

Maison à vendre

A vendre à 10 minutes et au dessus de

Neuchâtel, une maison de rapport et d'agrément.

S'adr. à M. J. Degrandi, rue du Progrès 99, La Chaux-de-Fonds. 12464-10\*

A LOUER

dans le VIGNOBLE pour Saint-Martin 1898, trois beaux ATELIERS bien éclairés, avec logement, pour n'importe quelle branche de l'horlogerie. Force motrice; suivant désir, lumière électrique. — Pour renseignements, s'adresser sous chiffres A. P. 13147, au bureau de l'IMPARTIAL. 13147

**EGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE**  
45, rue de la Paix, 45  
Réunion allemande publique, à 8 1/2 heures du soir, **Jeudi 18** courant, présidée par MM. ARNISCHE et GAMER, de la Suisse allemande. M. Paul BESSAN, missionnaire dans la République Argentine, traduira en français.  
Invitation cordiale à tous. 14282-1

**AVIS**  
Le Magasin de 14286-1  
**-l'Enfant Prodigue-**  
sera fermé  
Samedi 17 courant.

**Montres.** A vendre un lot de montres Autriche et Espagne, 20 lig., un dit savonnières 15, 16, 17 lig.; plus 200 montres égrenées; un lot de 60 grosses ressorts exportation assortis; fournitures, étuis, mouvements de 12 à 20 lig., rem. et à clef, échappements faits ou non, ancre et cylindre, réglés ou non, et différents outils et régulateurs. On échangerait la dite marchandise contre un domaine ou immeuble quelconque. 13863-5  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**MONTRES**  
Qui peut fournir des 24 lig. métal, genre ordinaire mais très bonnes et retenues. Adr. les offres sous A. P. 21, Poste restante, Payerne. 14287-3

Demandez la Crème  
**NANON**  
pour polir les métaux.  
Dans toutes les épiceries.

14265-10  
**BOULANGERIE**  
Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour époque à convenir la **Boulangerie, RUE DU TEMPLE ALLEMAND 103**, comprenant un vaste laboratoire au sous-sol, avec débit de pain et appartement de 3 pièces et dépendances au rez-de-chaussée, plus une chambre au pignon.  
S'adresser à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, rue du Parc 9. 12793-5

**Métairie**  
On demande à louer une métairie pour 6 ou 7 vaches. 14288-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**COURTIER**  
de la place, actif et bien recommandé, pouvant disposer de quelques heures par jour, serait engagé par importante maison de La Chaux-de-Fonds. Bonne commission. — Adresser offres détaillées avec références, sous P. 2773 C., à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler. 14263-3

**FOIN A VENDRE**  
Environ 20 milles de bon foin 1re qualité, à vendre de suite. — S'adr. chez MM. L'Héritier frères, Boul<sup>d</sup> de la Gare. 14204-12

**Modes**  
**E. DATWYLER**  
Rue Fritz-Courvoisier 2  
Grand choix de Couronnes mortuaires perles et métal, Bouquets et Couronnes montés en fleurs artificielles. Spécialité de DEUILS à des prix très avantageux.  
5029-7 Se recommande.

**Chanteurs**  
**Canaris**  
du Harz (Hohl et Bogenroller), race primée, de 8 à 20 marks, contre remboursement et épreuve. Prospectus gratuits.  
W. HEERING, St-Andreasberg (Harz) 427, m.8166-mag 10774



**Cosmos, Jeanperrin, Opel**  
Repasseuse en linge. Mme Chopard, rue Fritz Courvoisier 16, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession.

**Hôtel et Pension**  
**Aux Trois Sapins**  
EVILARD sur BIENNE

Nouveau Funiculaire Bienna-Evilard.  
Etablissement d'ancienne renommée, spécialement recommandé aux touristes. — PENSIONNAIRES. 9956  
A proximité des célèbres Gorges de la Suze (Taubenloch).  
Grandes Salles pour Noces et Société.  
Consommations de premier choix à des prix très modérés.  
Se recommande, C. KLUSER-SCHWARZ, propriétaire.

**FUMEURS!**  
DEMANDEZ PARTOUT NOS NOUVELLES CIGARETTES

Nina	N° 3 à Fr. 0.30 Ct.	la boîte de 20 pièces
Etoile d'Orient	» 21 » 0.40 »	
Suluk, à bouts dorés	» 5 » 0.50 »	
Sabah	» 19 » 0.50 »	
»	» 20 » 0.60 »	
Cadi	» 11 » 0.80 »	
Muphti	» 12 » 1.00 »	
Calife	» 13 » 1.25 »	

GARANTIES: qualité excellente, invariable, fabrication à la main.  
**Véritables tabacs turcs, 1<sup>er</sup> choix** achetés par nous-mêmes des meilleures récoltes, dans les plantages les plus renommés de la Macédoine (Turquie). 6760-10  
**C.-B. DIAMANTOPOULOS & C<sup>o</sup>, à Zurich.**

**Avis aux architectes, entrepreneurs, propriétaires**

Les soussignés se recommandent pour travaux de 11020-9<sup>e</sup>  
**Mosaïque en tous genres**  
Très avantageux pour Palières, Vestibules, Fonds de cuisine; préférable aux planelles. LAVOIRS élégants et solides.  
Exécution prompte et soignée. Prix modérés.

**FERRARIN & NALDI**  
Route de la Gare 19, NEUCHÂTEL

Représentant: **Fritz Ramseyer**  
Boulevard de la Citadelle 23, Chaux-de-Fonds

Pour recouvrir  
les **POTS** et **JATTES** de CONFITURES  
Servez-vous du

**PAPIER PARCHEMIN**  
spécial, en vente au mètre à la  
**PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE**



5<sup>c</sup>. PARAISSANT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE LUNDI 5<sup>c</sup>.  
le numéro

**L'IMPARTIAL**  
est en vente chaque soir:

- à LA CHAUX-DE-FONDS:  
Epicierie Courvoisier, rue du Dubs 139.  
Epicierie Daum, rue D. JeanRichard 37.  
Magasin de cigares et tabacs, rue Léopold Robert 72.  
Magasin de tabacs et cigares Au Brésilien, rue Léopold Robert 6.  
Magasin de tabacs Henri Calame, rue du Dubs 77.  
Epicierie Fritz Reichen, rue du Temple Allemand 71.  
Magasin de tabacs et cigares Veuve Marchand, rue Léopold Robert 38.  
Magasin de tabacs Mille Paux, rue Léopold Robert 6.  
Magasin d'épicierie Pellegrini, rue de la Demoiselle 99.  
Magasin d'épicierie Anthoine, rue du Nord 157.  
Magasin d'épicierie Berthe Jobin, rue du Progrès 37.  
Magasin d'épicierie Brandt, rue de la Demoiselle 2.  
Magasin de tabacs et cigares Victor Paux, rue du Versoix 1.  
Magasin de tabacs et cigares Mme Ducatez, rue de la Balance 16.  
Magasins de tabacs et cigares L.-A. Barbezat, rue de la Balance 13 et rue Léopold Robert 23.  
Magasin de tabacs et cigares E. Chate-lain-Nardin, rue du Parc 62.  
Epicierie Eymann, rue D. JeanRichard 27.
- Epicierie Mlle Roy, rue du Parc 1.  
Epicierie Paul Robert, rue Alexis-Marie Piaget 56.  
Magasin d'épicierie Stauffer, rue de l'Hôtel-de-Ville 36.  
Magasin d'épicierie Weber, rue Fritz Courvoisier 4.  
Magasins de tabacs Kohler, rue Léopold Robert 27.  
Boulangerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.  
Kiosque de la place de l'Hôtel-de-Ville.  
Magasin d'épicierie Sommer, rue du Progrès 77.  
Magasin d'épicierie Chautems, place d'Armes 14.  
Magasin d'épicierie Gabus, rue de la Demoiselle 132.  
Epicierie Buhler, rue de la Serre 90.  
Epicierie Winterfeld, rue Léopold Robert 59.  
Magasin de tabacs Montandon, rue du Parc 81.  
Epicierie Parisienne, rue de la Demoiselle 118.  
Magasin d'épicierie Huguenin, rue du Collège 17.  
Magasin de tabacs et cigares Bainier-Rudolf, rue du Parc 74.  
Magasin de tabacs et cigares, rue Léopold Robert 56.  
Bibliothèque de la Gare.  
Au Guichet de distribution, rue du Marché 1.

chaque matin:  
au OCLE: à ST-IMIER:  
Imprimerie et Libraire Courvoisier, rue Daniel JeanRichard 13. Kiosque Jurassien. M. Brandt.  
à BIENNE:  
Kiosque à journaux.  
à DELÉMONT:  
Bibliothèque de la Gare.  
à GENÈVE:  
Agence des journaux, Boul. du Théâtre 7. Bibliothèque de la Gare.

**Remonteur.** On entreprendrait des remontrages, grandes pièces ancre à faire à domicile. — Adresser offres avec prix sous initiales R. B. 14275, au bureau de l'IMPARTIAL. 14275-3

**Comptable** disposant de quelques heures le soir, se chargerait de faire des écritures à domicile ou chez lui. Discretion absolue. — S'adresser sous initiales E. A., case postale n° 4113. 14277-3

**Un jeune homme** marié, bien recommandé, cherche place de concierge ou portier. — S'adr. sous H. L. M. Poste restante, Cernier (Neuchâtel). 14241-2

**Une personne** d'un certain âge, de toute moralité, sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, désire se placer chez des personnes âgées sans enfants ou pour remplacer des servantes, faire des menages, etc. — S'adresser rue du Collège 27A, au rez-de-chaussée, à gauche. 14278-3

**Une jeune fille** d'une famille honorable demande à se placer dans une honnête famille sans enfant de la Suisse française où elle aurait l'occasion d'apprendre à servir ou à pivoter les échappements. — S'adresser à M. Augsburg, Canal du Bas 44, BIENNE. 14262-8

**Une demoiselle** 20 ans, connaissant le travail de bureau, cherche place dans bureau ou magasin. — S'adr. à M. Pettavel, pasteur. 13801-9

**Remonteur-acheveur.** Un jeune homme bien recommandé cherche place d'assujettir. — S'adresser à M. P. Pettavel, pasteur. 14085-2

**Sommelière.** Une jeune fille connaissant les deux langues, bien recommandée, cherche place de suite dans un bon café. — S'adresser au Café Maillard, Boulevard de la Capitaine 9. Certificats à disposition. 14131-2

**Une fille** sachant bien coudre cherche place de suite dans une bonne famille pour aider au ménage. — S'adr. au Magasin de Consommation, rue Jaquet-Droz 27. 14107-2

**Apprenti.** Un jeune homme de 17 ans désire apprendre la profession de sellier-tapissier. Entrée le 1er octobre. — S'adresser rue du Collège 16. 14084-2

**Une jeune fille** de 22 ans, ayant déjà servi, cherche place comme femme dans bonne famille. — S'adr. rue de la Demoiselle 97, au 1er étage. 14119-2

**Un jeune homme** honnête, de bonne commande, connaissant tous les travaux de l'écurie, fort et robuste, cherche place de suite comme domestique ou homme de peine. — S'adr. rue de l'Industrie 19, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 14094-2

**Une fille** cherche place pour aider au ménage ou bonne d'enfants. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée, à droite. 14134-2

**Acheveur-boîtier** bien au courant de sa partie, cherche bonne place dans atelier ou fabrique. — S'adr. sous B. U. 14052, au bureau de l'IMPARTIAL. 14052-4

**Remonteur.** Un jeune homme de 22 ans, régulier au travail, désirant encore se perfectionner, cherche place de remonteur dans un bon comptoir. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13980-1

**Assujettie** tailleuse munie d'un premier diplôme, désire se placer chez une bonne maîtresse. 13978-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Commis** On demande de suite dans un comptoir d'horlogerie de la localité, un jeune homme qui pourrait se mettre au courant de l'établissement. — S'adr. sous initiales J. G. 14237, au bureau de l'IMPARTIAL. 14237-3

**Remonteur.** On demande un bon remonte pour petites pièces cylindre. — S'adr. à M. H. Alb' D. disheim, rue D. JeanRichard 43. 14236-3

**Graveur.** A l'atelier William Grandjean, rue du Puits 1, on demande un bon finisseur. 14238-3

**Graveurs.** On demande 3 bons graveurs. — S'adr. chez M. Joseph Coederez, Noirmont. 14235-3

**Doreuse.** On demande de suite une bonne ouvrière doreuse de roues. Bon gage si la personne sait bien travailler. 14240-4  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Emailleur.** On demande un emailleur capable, à même de travailler sans direction. — S'adresser à M. A. Tschantré, Tramelan. 14242-3  
A la même adresse, on demande un apprenti qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand.

**Guillocheur.** Un bon guillocheur trouverait de l'occupation quelques heures par jour. — S'adr à l'atelier H.-A. Châillon, rue du Parc 66. 14244-3

**Boîtier.** On demande de suite un acheveur capable et assidu au travail. — S'adresser rue du Parc 29. 14267-3

**Remonteurs.** Deux remonteurs sont demandés, ainsi qu'un sertisseur de moyennes pouvant fournir 30 cartons par semaine. — S'adresser à M. L.-A. Gabe-rel, rue de la Serre 103. 14266-3

**Polisseuse.** On demande une bonne ouvrière polisseuse de fonds, ouvrage suivi et gage élevé; plus une jeune fille robuste pour aider aux travaux d'atelier, gage pour commencer 1 fr. 50 par jour. 14276-3  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Sertissages.** On donnerait à faire des sertissages moyennes, très bonne qualité. 14260-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une bonne finisseuse ayant l'habitude du léger. Ouvrage suivi et place stable. 14261-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite une fille forte et robuste pour aider dans un gros ménage. 14254-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une jeune fille** de bonne conduite, sachant faire seule les travaux d'un ménage et spécialement ceux de la cuisine, trouverait à se placer pour le 1er octobre prochain. — S'adr. à Mme Thurnheer, rue du Puits 1. 14283-3

**Journalière.** Une personne de toute confiance, pouvant disposer de 2 h. chaque matin, trouverait de l'occupation au Magasin Bolle-Landry. 14289-8

**Jeune fille** honnête et intelligente est demandée pour ouvrage propre et facile à apprendre. — S'adresser sous initiales A. C. 17, Poste, restante Succursale. 14294-3

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or ayant l'habitude du léger. — S'adresser rue de la Cure 3. 14099-5

**Acheveur.** On demande dans un comptoir de la localité un bon horloger acheveur bien au courant de l'échappement ancre. Inutile de postuler sans preuves de capacité et de moralité. — S'adresser Poste restante Case n° 155. 13997-4

**Polisseuse.** Une bonne polisseuse de fonds or disposant régulièrement d'une demi-journée, est demandée dans la quinzaine. 1307-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Boîtiers.** La Fabrique de boîtes or J. Guilloid fils demande un bon tourneur à la main, ainsi qu'un bon soudeur de fonds. 14171-2

**Pierriers.** On donnerait des pierres à faire à domicile à des pierriers pouvant livrer régulièrement. — S'adresser rue de la Chapelle 19A, au 2<sup>me</sup> étage. 14211-2

**Remonteurs.** Deux et trois ouvriers remonteurs trouveraient de l'occupation suivie et régulière. Ouvrage lucratif. — S'adresser à M. Fritz-A. Kneuss, Grandes-Crosettes 39. 14037-2

**Remonteurs.** On cherche de bons remonteurs pour petites pièces, cylindre et ancre. — S'adresser chez M. J.-H. Jeanneret, rue Léopold Robert n° 46. 14093-2

**Gainier.** On demande de suite pour Be-sançon un bon ouvrier gainier connaissant sa partie à fond et expérimenté dans la partie des écrins et marmotte. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — Pour renseignements s'adresser à M. Léon Schumacher, boulevard du Petit Châleau 17, tous les jours de midi et demi à 1 1/2 heure. 14071-2

**Peintre.** On demande pour dans la huitaine un bon peintre décalqueur, avec sa machine, ouvrage suivi. Place à la journée. 14121-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remontages.** On offre des remontages de 11 lig. cylindre à faire à domicile. 14096-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuse.** Bonne polisseuse de fonds argent pourrait entrer pour le 1er octobre dans un atelier de graveurs de la localité. Moralité et capacités sont exigés. Gage 80 à 100 fr. par mois sans temps perdu. — S'adresser par écrit sous initiales P. S. 14129, au bureau de l'IMPARTIAL. 14129-2

**Sertisseuse.** On demande une bonne sertisseuse de moyennes. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 4, au troisième étage. 14136-2

**Graveur.** On demande de suite un ouvrier graveur. — S'adr. à l'atelier Félix Bickart, rue du Progrès 49. 14153-2

**Apprenti.** On demande une jeune fille libérée des écoles, pour lui apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14100-2

**Apprenties.** On demande une ou deux apprenties tailleuses. — S'adr. chez Mlle Pindy, rue Léopold-Robert 29. 14148-2

**Jeune fille.** On demande pour un ménage de 4 personnes, une jeune fille comme femme de chambre. De très bonnes références sont exigées. — S'adr. rue Neuve 1. 14147-2

On demande de suite une personne sachant servir dans un magasin d'épicierie. — S'adr. au Magasin de Consommation, rue Jaquet-Droz 27. 14103-2

**Une dame** d'un certain âge trouverait de l'occupation. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14097-2

**Boîtier.** Fabrication de boîtes or de la localité demande ouvrier acheveur. Il doit être bien au courant de la grande savonnerie. 13969-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Horloger expérimenté dans la petite pièce ancre soignée, connaissant si possible la retouche de réglage, trouverait emploi stable et sérieux. Inutile de se déranger si on est pas très capable. — Offres avec références sous A. R. 12, Poste restante. 14080-1**

**Doreur.** On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser à l'atelier A. Dubois-Droz, doreur, Colombier. 13956-1

**Graveurs.** Deux bons ouvriers graveurs sont demandés de suite. — S'adresser à l'atelier A. Schmidt, rue de Bel-Air 8-A. 13960-1

**Remonteur.** On demande un bon remonteur pour pièces cylindriques. — S'adresser chez M. Dittisheim et C<sup>e</sup>, rue Léopold-Robert 64. 14000-1

**Doreuse.** On demande au Locle pour le 15 septembre une bonne ouvrière doreuse de mouvements et roues. Bon gage. — S'adresser à M. E. Neukomm fils, rue Jean-Richard 31. Locle. 13998-1

**Assujettie.** On demande une place comme assujettie lingère, chez une bonne lingère. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13961-1

**Jennes filles.** Une ou deux jeunes filles trouveraient occupation et rétribution immédiate dans une partie d'achevage de la boîte argent. — S'adr. à la fabrique J. Guilloid fils, rue du Doubs n° 83. 14118-1

**Servante.** On demande de suite une bonne servante. — S'adresser au Café du Télégraphe. 14095-1

**Servante.** On demande pour entrer de suite une bonne fille sachant faire un ménage. Bon gage. — S'adresser rue du Puits 8, au 1er étage. 13942-1

**Servante.** On demande de suite une servante; gages, 20 fr. par mois. — S'adresser chez Mme Jeannaire, rue Marie-Alexis-Piaget 63. 13968-1

**Apprentie.** Une jeune fille honnête et intelligente est demandée comme apprentie modeste. — S'adresser à Mme A. Danchaud Piccot, rue du Premier-Mars 11. 13959-1

**Une jeune fille** est demandée de suite pour le magasin et le ménage. — S'adresser à M. David Ritter, rue du Parc 88. 13949-1

**Magasin à louer avec ou sans logement, rue Léop. Robert 72.** S'adresser au 1er étage. 14256-1\*

**Appartement.** Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin, près de la Place Neuve, un joli appartement de 2 pièces, belle cuisine et toutes les dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14233-3

**Logement.** A louer pour le 11 novembre, à des personnes tranquilles, un petit logement au rez-de-chaussée, composé d'une grande chambre, cuisine et dépendances. — S'adr. l'après-midi, rue de la Promenade 10, au 1er étage. 14234-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1899, rue du Parc 16, un appartement renfermant 4 chambres, 2 alcôves et belles dépendances. — S'adr. rue de la Paix 17, au 1er étage. 14245-3

**Logements.** A louer pour St-Martin 1898, un beau rez-de-chaussée composé de 3 pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage. 14252-1\*

**Joli quatrième** à louer, bien exposé au soleil, composé de deux chambres, corridor fermé garni d'armoires, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Léopold Robert 72. 14255-1\*

**Pignon.** A louer pour St-Martin 1898 un beau pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé près de la Place de l'Ouest, dans une maison d'ordre. — S'adr. en l'Étude de MM. G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 52. 14248-3

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée et entièrement indépendante, à un ou deux Messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue de Gibraltar 4. 14232-3

**Chambre.** A remettre de suite une chambre meublée. Prix modéré. — S'adr. rue du Nord 161, au rez-de-chaussée, à droite. 14246-3

**Chambre.** A louer de suite une petite chambre à 2 fenêtres, située au soleil et bien meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adr. rue du Parc 86, au 1er étage, à droite. 14247-3

A la même adresse, à vendre 2 jeunes chiens petite race. 14247-3

**Chambre.** A louer pour le 11 Novembre 1898, à une personne de toute moralité, une jolie chambre à deux fenêtres, non meublée et indépendante, située au soleil et à proximité des Collèges. On donnerait la pension si on le désire. — S'adresser sous initiales J. D. 14254 au bureau de l'IMPARTIAL. 14234-3

**Chambre.** A louer une chambre bien meublée, à 1 ou 2 messieurs ou dames de toute moralité. — S'adr. rue de la Serre 95, au 2me étage, à gauche. 14269-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au 1er étage, à droite. 14235-3

**Chambre.** A louer de suite, à une ou deux personnes solubles et de moralité, une belle grande chambre meublée à 2 fenêtres, bien exposée au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 5, au 2me étage, à gauche. 14178-3

A la même adresse, à vendre un cent de bouteilles champenoises. 13951-5

**Appartement.** A louer pour St-Martin, un appartement de trois pièces et dépendances avec atelier si on le désire, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 15. Soleil toute la journée. — S'adr. à la Boulangerie, rue du Grenier 22. 14152-5

**Logements.** A louer deux jolis appartements au soleil de 4 pièces avec dépendances, pour St-Martin, plus un 1er étage de quatre pièces avec balcon pour St-Georges 1899. Eau et gaz installés. Belle situation. Maison d'ordre. — S'adresser de 1 à 4 h. rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 13951-5

**A louer** pour St-Martin, près la Grande Fontaine, petit appartement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser au chantier Prêtre. 13133-2

**Un appartement** de 7 pièces et dépendances, au 1er étage rue Léopold Robert, situation centrale, est à louer pour St-Martin prochaine ou pour époque à convenir. Convendrait aussi pour Bureaux, etc. — S'adresser, de midi à 3 heures, ou par écrit, à M. Brandt, rue Jaquet-Droz 43, au 2me étage. 14042-5

**Appartements. Saint-Georges** A louer pour prochaine, dans les maisons en construction rue de la Paix 1 et 3, un rez-de-chaussée, 3 pièces; un premier étage, 7 ou 8 pièces, balcon et verandah; un 3me étage, 7 pièces et balcon; un 4me étage, 3 pièces. Situation de premier ordre. Confort moderne et belles dépendances. — S'adr. chez M. A. Bourquin-Jaccard, rue de la Paix 43. 14078-5

**Logement.** A louer pour St-Martin, un logement moderne bien situé, de 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13194-3

**Chambre.** A louer une chambre bien meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au 3me étage. 14127-2

**Chambre.** A louer de suite, à des messieurs sérieux, et travaillant dehors, une chambre bien meublée, au soleil et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée. 14146-2

**Chambre.** A louer pour le 23 septembre, une belle grande chambre, à 2 fenêtres et non meublée, tout à fait indépendante et bien exposée au soleil. — S'adr. rue de l'Industrie 5, au 2me étage. 14151-2

**Pignon.** A louer pour le 11 novembre un pignon au soleil, comprenant 2 chambres, cuisine et dépendances, avec part au jardin. — S'adresser boulevard de la Fontaine 13, au 1er étage. 13841-4\*

**Pignon** de 2 pièces, à louer rue de Gibraltar 11. 22 fr. par mois. — S'adresser rue du Temple Allemand 59, au 1er étage, à droite. 13416-7\*

**Appartement.** A louer pour St-Martin un appartement de 4 pièces et dépendances, corridor éclairé, situé à quelques minutes du village; prix très modiques. — S'adr. Boule des Cornes-Morel 7, au 1er étage. 12188-17\*

**Logement de 3 pièces et dépendances à louer PLAGE NEUVE 6, pour St-Martin 1898 ou plus tôt, à convenance du preneur.** 8169-51\* S'adr. en l'Étude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32.

**Jolis appartements** à louer de suite ou pour Saint-Martin 1898. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 9185-77\*

**Appartement.** A louer pour St-Martin, une chambre, cuisine et dépendances, situé près de la Place de l'Ouest, dans une maison d'ordre. — S'adr. en l'Étude de MM. G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 52. 14248-3

**Logement.** A louer pour St-Martin, au centre, un logement de 3 grandes pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13193-1

**Sous-sol.** A louer de suite, rue de la Paix 81, un sous-sol d'une chambre et cuisine. Prix fr. 20 par mois. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 14128-1

**Pignon.** A louer de suite ou pour époque à convenir, rue de la Serre 87, un pignon d'une chambre et cuisine; prix, 20 fr. — S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 13999-1

**Pignon.** A louer un Pignon composé de 2 pièces, d'un petit cabinet, cuisine et dépendances, à une ou deux personnes honnêtes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13556-1

**Chambre.** A louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors une jolie chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 6, au deuxième étage, à gauche. 13991-1

**Chambre.** A louer pour le 11 novembre, à une personne d'ordre et solvable, une jolie chambre non meublée et indépendante, ayant 3 fenêtres, bien exposée au soleil et à proximité des collèges. — S'adresser rue du Temple-Allemand 53, au 1er étage. 13957-1

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 86, au 2me étage, à gauche. 13938-1

**On offre** la couche à un monsieur solvable et honnête. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 1er étage, à droite. 13954-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, au soleil levant, à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. chez M. E. Baumann, rue de la Balance 6. 13986-1

**Chambre.** A louer une belle grande chambre non meublée, à 2 fenêtres, exposée au soleil et située au 1er étage. — S'adr. au café, rue de l'Industrie 18. 13985-1

**Chambre.** A louer une belle chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 47, au rez-de-chaussée, à droite. 13895-1

**Chambre.** A louer de suite une petite chambre. — S'adresser rue du Progrès 117, au 1er étage. 13953-1

**On demande à louer** pour un monsieur tranquille une CHAMBRE, si possible avec pension dans une bonne famille bourgeoise et au centre du village. — S'adresser, sous initiales R. R. 14133, au bureau de l'IMPARTIAL. 14133-2

On demande une bonne pension bourgeoise et chambre dans une honorable famille de la Chaux-de-Fonds pour un jeune homme de 17 ans, astreint aux cours de l'École de mécanique; de préférence à proximité de l'établissement. — S'adresser Boucherie Ch. Suter, Montreux. 14083-2

**Une dame** de toute moralité demande à louer une CHAMBRE non meublée, située au centre et au soleil du midi; à défaut un petit logement. — Adresser les offres chez M. Calame, rue du Puits 7, au magasin. 13964-1

**Une demoiselle** tranquille et solvable demande à louer une CHAMBRE meublée, située au centre. — Adresser les offres, sous initiales L. O. 14001, au bureau de l'IMPARTIAL. 14001-1

**Une dame** seule demande à louer, pour St-Georges, un petit LOGEMENT de deux chambres ou une seule chambre avec alcôve, cuisine et dépendances, situé au centre du village et exposé au soleil. — Adresser les offres avec prix, sous L. L. 13917, au bureau de l'IMPARTIAL. 13917-1

**On demande à louer** de suite une CHAMBRE meublée. — S'adresser chez M. A. Uriau, rue de la Balance 13. 13918-1

**Des gens d'ordre** demandent à louer pour le 1er novembre un appartement bien situé, composé de 4 pièces, au rez-de-chaussée ou au 1er étage. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au rez-de-chaussée. 13846-1

**Une demoiselle** de moralité demande à louer une chambre meublée, située au centre du village. — S'adresser à M. L. Dubois, rue de la Demoiselle 14. 13798-1

**On demande à acheter** quelques milliers de bouteilles fédérales, des feuilletes vides et des fûts de 50 à 60 litres. — S'adresser à M. Jules Froidevaux, rue Léopold Robert 88. 14257-3

**On demande à acheter** 1 baignoire en zinc (façon Kneipp) pour bains de siège. — S'adresser rue du Temple-Allemand 99, au 2me étage, après 7 h. du soir. 14293-3

**On demande à acheter** machines à arrondir, usagées, en bon état; un outil au 100/m (micromètre) pour mesurer des roues. — Offres sous A. Z. 14142 au bureau de l'IMPARTIAL. 14142-2

**On demande à acheter** ou à louer une machine à MALADE. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13426-12\*

**A vendre** pour cause de changement de commerce, une banque de magasin avec tiroirs, une vitrine, un corps de tiroirs avec 24 tiroirs et casiers, une vitrine à cigares, un grand casier, une grande lampe, une enseignette forme demironde (2 mètres de long sur 1 m. de hauteur; le tout en bon état d'entretien. — S'adresser rue du Parc 76, au magasin. 14274-3

**A vendre** à très bas prix une baignoire avec fourneau. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 5, au 2me étage. 14271-3

**A vendre** un char à 4 roues, à bras, en très bon état; prix modéré. — S'adresser rue de la Paix 49, au sous-sol. 14272-6

**A vendre** un laminoir, un aimant, des outils finisseuse de boîtes (fr. 10), des baldaquins et des bouteilles propres (fr. 8). — S'adresser rue de la Demoiselle 59, au rez-de-chaussée. 14273-3

**A vendre** un violon. — S'adr. rue Léopold-Robert 4, au 2me étage, à gauche. 14290-3

**A vendre** des secrétaires à fronton et autres, lits à fronton et Louis XV, armoires à glace, lavabos, le tout à bas prix. — S'adr. chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Demoiselle 131. 14291-3

**A vendre** deux machines à graver. — S'adr. rue de la Demoiselle 59, au 2me étage. 14268-3

**Bicyclette.** A vendre pour cause de santé, une excellente pneumatique très peu usagée. — S'adr. le soir après 7 h., rue Fritzy-Courvoisier 36a, au 1er étage, à gauche. 13982-4

**A vendre** un tour d'amateur, bien construit, pour l'horlogerie, avec quantité d'accessoires, pince centrant toutes pièces rondes, machine à fraiser, burin fixe, etc., plus une balance à peser l'or. — S'adresser à M. A. Jeanneret, mécanicien, rue du Parc 18. 13618-3

**A vendre** une banque de comptoir à très bas prix. — S'adresser à M. Bernard, ébéniste, rue de Bel-Air. 13836-3

**A vendre** un bon lit complet, bon crin. — S'adr. rue du Nord 153, au rez-de-chaussée. 14101-2

**A vendre** commode, table, chaises, table de nuit, guéridon, machine à coudre Singer, canapé, glace, tableaux, un choix de chapeaux de dames, feutre et capotes de deuil, velours et d'autres articles, 2 accordéons, dont 1 viennois; bas prix. — S'adr. rue du Progrès n° 41, au rez-de-chaussée. 14150-2

**Occasion.** A vendre, à bas prix, un joli aquarium, une belle glace et un potager à 2 trous. — S'adresser rue de la Ronde 9, au rez-de-chaussée. 14138-2

**A vendre** un matelas en crin animal, très bas prix. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 41, au 1er étage. 14137-2

**A vendre** faute d'emploi un vélo pneumatique, forte construction; pour 100 fr. — S'adresser chez M. Grunapfel, rue du Collège 22, au 3me étage. 14141-2

**A vendre** une belle machine à arrondir, très peu usagée, avec 23 fraises; prix 35 fr. — S'adresser rue Fritzy-Courvoisier 5, au rez-de-chaussée, à gauche. 14065-1

**A vendre** de suite et jusqu'au jeudi 15 courant, 1 potager français avec 4 marmites, 1 fer à gautre, une grande casse jaune, des verres de café, de la vaisselle, crosses et cordeau à lessive, selles, pelles, pioches, etc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14130-1

**A vendre** de suite 1 lit, 1 canapé, 1 table ovale et 3 chaises Viennoises. — S'adresser le matin rue du Manège 21 a, au rez-de-chaussée, à droite. 14140-1

**A vendre** un réchaud en fer à 2 trous, neuf. — S'adr. chez M. Jacob Ochser, rue de la Ronde 27. 13983-1

**Poussette** à 4 roues, en bon état, est à vendre à bas prix. — S'adresser maison du Café du Boulevard, au 3me étage. 13908-1

**Bicyclette.** A vendre une bicyclette pneumatique très peu usagée. — S'adresser rue de la Loge 5-a. 13910-1

**A vendre** trois grandes tables (en sapin) de café, usagées. — S'adresser place d'Armes 13. 13920-1

**A vendre** 6 belles chaises très peu usagées. — S'adresser rue du Stand 12, au 1er étage. 13921-1

**A vendre** un beau tour de polisseuse de boîtes avec montant et roue en fer. — S'adresser chez M. Paul Gentil-Tissot, rue du Nord 59. 13922-1

**Sont de nouveau arrivés:** 15 tables rondes, ovales, carrées; 3 tables à coulisses, Henri II, ovales, à rallonges, beaux secrétaires depuis 110 fr., commodes en noyer, 20 lits depuis 60 fr. à 300 fr., canapés différents modérés, une jolie chambre à manger complète à un prix exceptionnel, lavabos en grand choix, 2 armoires à glace, 2 bibliothèques à une et deux portes. Grand choix de tableaux riche bordure or, buffets à 1 et 2 portes, 2 pupitres. — S'adresser à la salle des ventes, rue Jaquet-Droz 13. 13963-1

**Occasion!** A vendre faute de place 6 grandes cages avec 5 canaris du Harz et 2 Hollandais pure race, plus 9 femelles; 60 fr. ou 10 fr. la paire avec cage. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. 13923-1

**Bicyclette** Clément 12 kilos, pneumatique, peu usagée, à vendre à bas prix. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13485-1

**A vendre** 3 petits chiens, petite race. — S'adresser à l'Épicerie, rue du Doubs 139. 13844-1

**3 mobiliers à fr. 215,** composés de: 1 lit noyer 2 places, consoles sculptées, 1 sommier (42 ressorts), 1 matelas crin animal, 1 duvet, deux oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit, 1 toilette anglaise, 1 belle table carrée, 2 chaises (bois recourbé, beau modèle). Halle aux meubles, rue St-Pierre 14. 14060-1

**A vendre** un beau chien Danois, âgé de 16 mois, bon pour la garde. — S'adresser à M. E. Girod, Place d'Armes 20 b. 13993-1

**A vendre** pour cause de départ une grande table à couper pour couturières, ainsi que différentes garnitures et fournitures. — S'adresser rue du Doubs 63, au 2me étage. 13992-1

**Chien courant** excellent à vendre à l'essai. — S'adresser rue du Doubs 107, au 1er étage. 14017

**Profitez! La plus belle occasion!** Un ménage complet composé de: Un lit à 2 places noyer massif, sommier, matelas pur crin animal et sans mélange, duvet, traversin, deux oreillers, une jolie table ronde noyer massif, un grand canapé noyer, pur crin animal, recouvert beau reps, commode à 4 tiroirs, glace bordure or, pendule; prix fabuleusement bas, 290 fr. — SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13. 13878-0

**Trouvé** dans le quartier de Bel-Air une petite montre argent. — La réclamer rue de Bel-Air 26 b, au premier étage. 14253-3

**Trouvé** un portemonnaie contenant quel que argent. — Le réclamer, contre frais d'insertion et désignation, Boulevard de la Citadelle 13, près de Bel-Air. 14232-3

**Perdu** ou égaré une carrire de lunettes, 20 lignes, argent doré. — La rapporter, contre récompense, rue de la Deselle 57, au 3me étage. 14225-2

**Perdu** une petite sacoche renfermant un porte-monnaie contenant une certaine somme. — La rapporter, contre récompense, rue du Parc 11, au 2me étage. 14144-1

**Un petit carton** contenant un mouve-ment a été égaré samedi soir. — On offre 10 fr. de récompense à la personne qui le rapportera au bureau de l'IMPARTIAL. 14143-1

**Trouvé** à la rue de l'Envers une petite MONTRE argent grand guichet. — La réclamer, contre désignation et frais d'insertion, à M. J. Verthier, rue Neuve n° 10, au 1er étage. 14219-2

Mesdames **Humbert-Droz** et **Wintsch** ainsi que leurs familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur regretté frère et oncle. 14283-1

Monsieur **Clément Guisan**, ainsi que les familles **Guisan** et **Dubois**, remercient profondément toutes les personnes qui leur ont donné de si nombreuses marques de sympathie et d'affection pendant la maladie et le grand deuil qui vient de les frapper. 14281-1

La famille de Madame **Mélina Perrenoud** remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'elle a traversés. 14280-1

Il est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame **Adrien Heger** Ni-degger ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher petit **Paul-Marcel**

survenu Mercredi, à 4 1/2 heures du matin, à l'âge de 12 jours. La Chaux-de-Fonds, le 14 sept. 1898. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14279-2

J'ai cherché l'Éternel et il m'a répondu et m'a délivré de toutes mes souffrances. Ps. XLIX, 4.

Monsieur et Madame **Léon Augsburger-Götschmann** et leurs enfants, Monsieur et Madame **Paul Augsburger-Andrist** et leurs enfants, Monsieur et Madame **Edouard Girard-Pictet** et leurs enfants, Monsieur et Madame **Jules Novello Thiébaud** et leurs enfants ainsi que les familles **Augsburger-Wuilleumier** et **Bühler** font part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, oncle et cousin **Monsieur Abram AUGSBURGER** enlevé à leur affection, aujourd'hui mardi, à 6 1/2 heures du matin, à la suite d'une longue et cruelle maladie. La Chaux-de-Fonds, le 13 Sept. 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Rue de la Demoiselle 103. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14296-1

Les membres des sociétés suivantes: **Fraternité du Locle, Repasseurs et Remonteurs du Locle, la Solidarité, Mutuelle des remonteurs, Grütli romand et Fanfare du Grütli**, sont priés d'assister **jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Abram Augsburger**, père de MM. Léon et Paul Augsburger, leurs collègues. 14299-1

Madame **Emma Landry-Matthey** et son enfant **Charles**, Mademoiselle **Nathalie Landry**, à La Chaux-de-Fonds, Madame **Albertine Matthey-Jeantet**, à la Brévine, et ses enfants, Monsieur et Madame **Ulysse Matthey-Jeantet** et leurs enfants, à Serrières, Monsieur **Louis Matthey-Jeantet**, à Boudry, Mademoiselle **Rose Matthey-Jeantet**, à la Brévine, Madame **Sophie Bonny-Matthey**, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants, Monsieur et Madame **Adolphe Eggy-Bonny**, à Môtiers, et leurs enfants, Madame **veuve Jean Bonny**, à Las Palmas, et ses enfants, Madame **Julie Bonny**, à la Brévine, Monsieur et Madame **Edouard Matthey-Jeantet**, à la Brévine, et leurs enfants, Madame **Anna Matthey-Robert**, à la Brévine, et son fils, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et parent **Monsieur Adrien LANDRY** que Dieu a rappelé à Lui lundi, à 10 1/2 h. du soir, dans sa 37me année, à la suite d'un douloureux accident. La Chaux-de-Fonds, le 13 sept. 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 15 courant** à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, Place Neuve 6. On ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14207-1

Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs, de la Société de chant l'Union chorale sont priés d'assister **Jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Adrien Landry**, leur ancien collègue et membre passif de la Société. 14226-1 Le Comité.

Messieurs les membres de la **Philharmonique Italienne** sont priés d'assister **jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Adrien Landry**, membre passif. 14259-1 Le Comité.

Messieurs les membres de la **Société de Gymnastique d'Hommes** sont priés d'assister **jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Adrien Landry**, boucher, leur collègue. 14264-1 H 2768 c Le Comité.

Messieurs les membres de la **Société de Gymnastique d'Hommes** sont priés d'assister **jeudi 15 courant**, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Adrien Landry**, boucher, leur collègue. 14264-1 H 2768 c Le Comité.

**KEFOL**  
**Névrâlgie, Migraine**  
**Insomnie**  
 Guérison par les Poudres anti-névrâlgiques « Kéfol » de C. Bonaccio, pharm., Genève.  
 Dépôt pour la Chaux-de-Fonds et le Locle : Pharmacie A. Bourquin, la Chaux-de-Fonds. 13005-98  
 La boîte 1 fr.; la double 1 fr. 80.

**COURS**  
 de  
**l'Union Chrétienne de Jeunes Gens**  
 Septembre 1898 - Juin 1899.

Allemand, 1er et 2me degré, 2 soirs. — Mlle P. Jeanneret.  
 Anglais, préparatoire, 1 soir. — M. Jules Courvoisier.  
 Anglais, 1er et 2me degré, 1 soir. — M. Hotz.  
 Italien, 1er et 2me degré, 1 soir. — Mme M. Courvoisier.  
 Français pour Allemands, 1 soir. — M. Loze.  
 Comptabilité, 1er et 2me degré, 1 soir. — M. J. Cart.  
 Sténographie, syst. Aimé Paris, 1 soir. — M. P. Lemrich.  
 Chant de section, 1 soir. — M. A. Kocher.  
 Musique de section, 1 soir. — M. Perreux prof.  
 Gymnastique de section, 1 soir. — M. E. Leuthold.  
 Conditions très avantageuses.  
 Inscriptions, Jeudi 15 et Samedi 17 au soir, à Beau-Site. 14113-4

**Brasserie de la Serre**

Tous les **MERCREDIS** soir  
 dès 7 1/2 heures 3089-57\*

**TRIPES**  
 à la Mode de Caen.

**FONDUES** à toute heure.

**BILLARD**

Se recommande, G. Laubscher.

**Brasserie Métropole**

TOUS LES **JEUDIS SOIRS**  
 dès 7 1/2 heures, 9127-38

**TRIPES - TRIPES**  
 Se recommande, Charles-A. Girardet.

**Pensionnaires.** Dans une pension bourgeoise on demande 1 ou 2 Messieurs tranquilles et solvables; vie de famille. Au besoin, on fournirait une chambre. — S'adresser, rue de la Chapelle 5, au 1er étage. 14105-2

**Repasseuse en linge**

Une bonne repasseuse en linge, nouvellement établie, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. On irait aussi en journées pour repasser. — S'adr. à Mme Laure Grandjean-Droz, rue du Nord 54, au 1er étage. 14111-2

**Pommes de terre**

A vendre quelques wagons de pommes de terre, première qualité. — S'adresser à M. Rodolphe Dürig, propriétaire, à Urtenen près Schönbühl (Berne). 14103-2

**Boulangerie Coopérative**

A l'occasion du Jeûne, la Boulangerie avise ses clients et le public qu'elle confectionne et cuit les

**Gâteaux**  
 Sur demande, on porte à domicile 14167-3 Le Comité.

**Fin de Saison**  
 AU 1651-125  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
 10 % de rabais sur les  
**CHAPEAUX**  
 restant encore en magasin ainsi que sur les  
 Tailles-blouses.  
 Jupons.  
 Tabliers d'enfants.  
 Ombrelles.  
 Que chacun profite de l'occasion!

**Boulangerie des Familles**  
 50, rue Jaquet-Droz 50.

**Prix du PAIN: 36<sup>c</sup>**  
 le kilo. 3219-48  
 Au comptant: 5 pour cent d'escompte

**Fabrique d'Eaux Gazeuses**  
**EDGARD WIXLER**  
 Téléphone — RUE DU COLLÈGE 29  
**Limonades — Sirops**  
 8409-21

**Poissons frais**  
**Grande pêche**

La pêche de la palée étant vraiment abondante, je puis offrir ces jours ce bon poisson frais à 1 fr. la livre, pesé et vidé. 14202-2

**Comestibles A. Steiger**  
 Rue de la Balance 4.

**Raisins**

Rouge, la caissette de 5 kilos, 2 fr. 30. 14026-27  
 10 kilos, 4 fr. 20.  
 Blanc Asti, la caissette 3 fr. 50.  
**Angelo Caldelari, Lugano**

**BONNE OCCASION !**

A vendre un très bon VIOLON. Prix avantageux. — S'adr. rue de la Serre 36, au 3me étage, le soir, de 8 h. à 9 h. 14231-3

Attention ! On désire placer une petite orpheline de mère, âgée de 10 ans, pour être entretenue et jusqu'à un âge à convenir. — S'adresser par écrit sous initiales J. A. J. Poste restante. 13955-1

**Comptable-correspondant**  
 expérimenté, connaissant plusieurs langues, cherche place de suite. — S'adresser sous initiales R. S. 13889, au bureau de L'IMPARTIAL. 13889-5\*

**Hygiène de la chevelure**

Mme EMERY, spécialiste pour les soins des cheveux et en arrêtant la chute, ainsi que les faire repousser, se rendra à La Chaux-de-Fonds, pour un jour seulement, jeudi 15 courant; recevra de 1 h. à 6 h. du soir, rue Neuve 16, au 3me étage. Nombreuses guérisons. — 14109-1

**Bois à vendre**

A vendre environ 120 cubes de billons sapin et quelques billons hêtre façonnés à prendre pendant l'hiver dans la forêt de MM. Perrot à Poullierol.  
 Adresser les offres par écrit jusqu'au 20 septembre courant au notaire A. Quartier, la Chaux-de-Fonds. 13464

**Domaine**

A vendre un petit domaine, avec maisons, bien entretenu et belle forêt exploitable. — S'adr. à M. S. Huguenin, rue du Doubs 35, La Chaux-de-Fonds. 13717



**Lits en fer**  
 des systèmes les plus modernes  
**Sommiers en fil d'acier étamé**  
 Brevet + N° 4505  
 D. R. P. N° 66,359

le meilleur système connu, excellent pour les hôpitaux, asiles et établissements de toutes sortes. Garantie très étendue et meilleures références. Conditions favorables. Dessins et prix-courants à disposition. — Fabrique mécanique de meubles en fer. Suter-Strehler & Cie, Zurich. M-5126-z 4142

**Dépôts de PAIN**

On demande quelques bons dépôts de pain. Bonne remise. — Ecrire sous X. Y. 13758, au bureau de L'IMPARTIAL. 13758-0

**COURS DE DANSE**

**M<sup>me</sup> Schönenberger-Lovetti**  
 professeur à Lausanne, commencera son Cours pour grandes personnes et enfants, le samedi 1er Octobre. Enfants, de 5 h. à 7 h. Grandes personnes, de 8 h. à 10 h.  
 S'inscrire jusqu'à cette date à la Librairie Courvoisier et à l'Hôtel Central. 13810-6

**Les Magasins**  
**J. NAPHTALY**  
 seront fermés  
**Samedi 17, Dimanche 18 et Lundi 26 Septembre 1898.** 14251-2

**NOUVELLE MAISON de**  
**Ventes à crédit p<sup>r</sup> acomptes**  
**JACQUES WEINBERGER & C<sup>e</sup>**  
 RUE du PREMIER MARS 12 b, LA CHAUX-DE-FONDS  
 Grand choix de RÉGULATEURS, HORLOGES, RÉVEILS à musique, GLACES riches, TABLEAUX, COUVERTURES de LITS, etc.  
 13629 AU COMPTANT 5 p. c. d'escompte.

**Liquidation d'un magasin de Papiers peints**

Liquidation à des prix absolument avantageux d'un stock de 8000 rouleaux de TAPISSERIE en tous genres. — Occasion exceptionnelle pour constructeurs, propriétaires, entrepreneurs, etc. — S'adr. chez 12389  
**M. A. NOTTARIS, rue de la Paix 53<sup>bis</sup>**

**Fabrique d'aiguilles de montres**

Très ancienne maison d'exportation à remettre de suite au tiers de sa valeur. — Ecrire sous initiales X. Z. 13578, au bureau de L'IMPARTIAL. 13578-3

**Spiraux.** A vendre ou à échanger, trempés Premier pour 9 à 12 lignes Breguet, et un lot de cartes roses, tours serrés, pour 16 et 17 lignes. — S'adr. rue Léopold-Robert 76, au rez de chaussés, à gauche. 15989-1

**LEÇONS DE PIANO**

Un jeune monsieur ayant étudié 7 ans au Conservatoire de Saint-Petersbourg cherche des élèves pour des leçons de piano. — S'adresser au Magasin de cigares, rue Léopold Robert 38. 13934

**VÉLOCIPÈDES**

Pour cause de fin de saison, les machines restant en magasin seront vendues au prix de fabrique, ainsi que les POUSETTES.  
 Se recommande, 13423

**Henri Mathey**  
 Rue du Premier-Mars 5  
 LA CHAUX-DE-FONDS

**F.-Arnold DROZ**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jaquet-Droz 39  
**MONTRES GARANTIES**  
 Or, Argent, Acier et Métal  
 Détail  
 167-32

**AVIS à MM. les Fabricants et Patrons Graveurs !**  
 Un ouvrier GUILLOCHEUR travaillant en chambre se recommande pour tout ce qui concerne son métier, soit pour guillochés et pour la partie brisée. — S'adr. sous initiales F. H. 13867, au Bureau de L'IMPARTIAL. 13867-0

**Terrain à bâtir**

mesurant 3624 m<sup>2</sup>, situé entre la rue du Doubs et les rues de Bel-Air et du Temple Allemand, à vendre en bloc ou par parcelles.  
 S'adresser à M. François Riva, rue des Terreaux 22. 727-74

**A LOUER**  
 pour Saint-Martin prochaine

un magnifique LOGEMENT de 5 pièces, cuisine, corridor, eau et gaz installés, 1er étage situé rue D. Jean-Richard 30. S'adresser au propriétaire. 13451

**GIBIERS frais**  
**Perdreaux Perdrix Lièvres**  
**CANARDS SAUVAGES**  
 ARRIVAGES JOURNALIERS  
**Comestibles A. Steiger**  
 4, RUE DE LA BALANCE 4,  
 13936-2

**Aux graveurs !** On demande des graveurs pouvant entreprendre de fortes séries de fonds argent. 14235-3  
 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL

**A louer pour le 11 novembre**  
 deux appartements de deux chambres avec alcôve fermée, cuisine, dépendances, eau, gaz, au 2me étage de la maison rue la Demoiselle 14 A. — S'adresser Agence populaire, rue du Doubs 157.

A la même adresse, à remettre un beau et vaste logement de cinq pièces, avec gaz, eau, part au jardin, pour le prix de fr. 600, par an dès le 11 novembre ou pour époque à convenir. 13831

**Cidre**  
 LIQUIDATION au prix de fabrique d'un stock de cidre sans alcool, de la Société de cidre sans alcool de Zurich, à 30 c. la bouteille, verre à rendre. Boisson saine et rafraîchissante. On porte à domicile. 13033

TÉLÉPHONE Se recommande,  
**J. Ledermann-Schnyder**  
 Rue de la Serre 61.

**Pension.** Dans une bonne famille on offre la pension à des demoiselles honnêtes; prix modique. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 13749

**Pensionnaires.** On demande quelques bons pensionnaires au Café du Raisin, J. Ambuhl, rue de l'Hôtel-de-Ville 6. 13677-0

**Immeubles à vendre**

A vendre de gré à gré, les immeubles rue du Nord 149 et 151 et rue du Temple-Allemand 109.  
 S'ad. pour visiter et traiter à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 13062

**Deutscher Temperenz-Verein**

**Monatsversammlung**  
 Zusammentreffen  
 Sonntag den 18 Sep., Nachmittags 2 Uhr, im Local rue du Progrès n° 48, unter Mitwirkung auswärtiger Freunde.  
 Jedermann ist freudlichst eingeladen.  
 Versammlung in den Crosettes 2 1/2 Uhr. 18865-11 Das Comité.

**AVIS**

Les Magasins de Combustibles D. ULLMO, rue des Terreaux 15 et rue du Parc 41, seront fermés de Vendredi soir 16 Septembre, au Lundi matin 19 Septembre, ainsi que Lundi 26 Septembre.

A la même adresse, à vendre de belles branches sapin et foyard sec, à 36 fr. la toise, rendu à domicile, ainsi que des gros rondins de foyard, à 48 fr. la toise. 14249-2

**COIFFEURS**

La Société des Maîtres Coiffeurs de la Chaux-de-Fonds avise le public que les magasins seront fermés  
**TOUTE LA JOURNÉE DIMANCHE 18** courant (jour du Jeûne Fédéral). 14253-3 Le Comité.

**Bureau Henri Vuille, gérant**  
 10, rue Saint-Pierre 10.

**A LOUER**  
 de suite ou pour époque à convenir : Collège 50, ces, avec corridor, cuisine et dépendances. 12646

**PÂTISSERIE JACOT**  
 rue de la Serre 8

**Vol-au-vent — Ramequins**  
**TOURTES**  
 en tous genres. 13159  
 On porte à domicile. Prix avantageux.

**Atelier de Peinture artistique**

**Victor ATHANASI**  
 BIENNE BIENNE  
 Portraits à l'huile au Pastel et tableaux de genres etc. Exécution de n'importe quel sujet sur commande. Pour plus de détails prière d'écrire à l'artiste. On peut s'y adresser en toute confiance. 10767-1

**Leçons.** Une institutrice pourvue des diplômes primaire et fröbelien s'offre pour donner des leçons de français et pour la préparation de devoirs scolaires domestiques. 13473  
 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**A vendre**  
 rails et wagonnets pour cessation des travaux. — S'adr. sous chiffres Z. 349 B., à M. Rodolphe Mosse, Bâle. 12942  
 M<sup>r</sup>-4200 z

**Beaux chésaux**

A vendre près du Bois du Petit-Château, des magnifiques terrains à bâtir. Plans à disposition. Facilités de paiement. — S'adr. à M. Schaltenbrand, rue Léopold-Robert 74. 12694

**GRAND CHOIX**  
 de

Voiles brodés p<sup>r</sup> épouses  
 Voiles en tulle soie  
 Voiles en tulle coton  
 Couronnes  
 en fleurs d'oranger  
 Un grand choix de  
 Bretelles et Cravates  
 vendues en liquidation  
 au prix de fabrique  
 AU 13164-9  
**Grand Bazar du Panier Fleuri**